

ACTUALITÉ AUTREMENT

ACTUALITÉ AUTREMENT

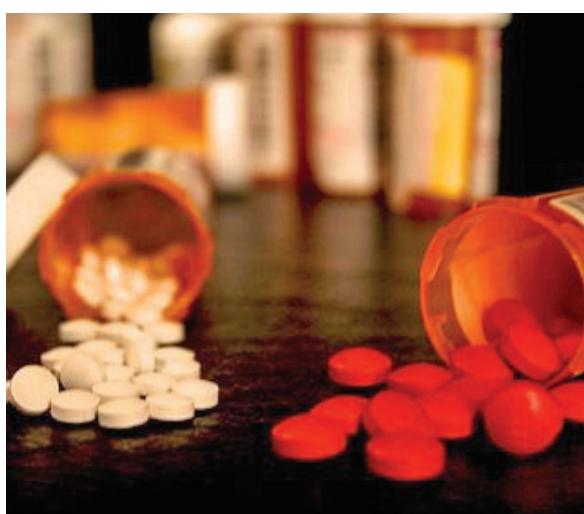
| Iftar | |
|-------------|-------|
| Oran | 19h27 |
| Alger | 19h12 |
| Constantine | 18h58 |
| Imsak | |
| Oran | 05h16 |
| Alger | 04h58 |
| Constantine | 04h46 |



ESSAROUKH ET
LES RAVAGES DES DROGUES
PSYCHIATRIQUES

**La psychiatrie,
paradis de l'industrie
pharmaceutique,
n'est pas une science**

MOHAMED BELHOUCINE



**Doit-on réduire
l'espace pénal
des affaires**

BRAHIM CHAHED

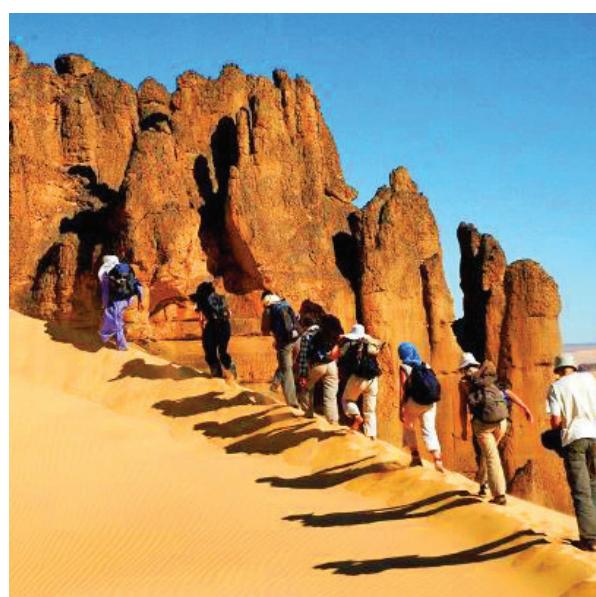
**Livres : langue
et/ou langue(s)**

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

P. 4 à 8

Sobriété ou pauvreté ?

DERGUINI AREZKI



**Tourisme
en Algérie :
n'est-il pas
temps
de passer
aux actes ?**

CHERIF ALI

En l'espace d'une semaine **18 quintaux de kif interceptés aux frontières avec le Maroc**

Des tentatives d'introduction de plus de 18 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 65 narcotrafiquants arrêtés dans des opérations menées à travers les Régions militaires, durant la période du 22 au 28 mars, selon un bilan opérationnel publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 41 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 18 quintaux et 76 kilogrammes de kif traité, et saisi 63.730 comprimés psychotropes», note la même source.

Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire «ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'une (01) casemate contenant 5 bombes a été découverte et détruite à l'issue d'une opération de fouille et de ratissage à Tizi Ouzou».

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP «ont intercepté 87 individus et saisi 33 véhicules, 84 groupes électrogènes, 46 marteaux piqueurs, deux (2) détecteurs de métaux, deux (2) tonnes de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illicite»,

Batna
5 ans de prison, dont 2 ferme, contre l'élève qui a agressé son enseignante

Une peine de cinq (5) ans de prison, deux ferme et trois (3) avec sursis, a été prononcée par le juge des mineurs près le tribunal de Batna à l'encontre d'un adolescent qui avait agressé son enseignante, a-t-on appris mercredi de source judiciaire.

L'accusé a été jugé pour tentative "d'homicide volontaire avec prémeditation", a précisé la même source. Les faits de l'agression remontent au 11 janvier passé lorsqu'il a été signalé vers midi à la brigade de gendarmerie nationale de Taxlent l'agression dont a été

victime B.C.H.R, une enseignante de langue arabe au collège d'enseignement moyen (CEM) de cette commune, qui avait été poignardée au dos par le mineur, A.H, élève en quatrième année moyenne dans le même établissement.

Le mis en cause avait aussitôt été arrêté et avait fait l'objet, en date du 14 janvier, d'un mandat de détention préventive au pavillon des mineurs, selon un communiqué du procureur de la République près le tribunal de N'gaous relevant de la Cour de justice de Batna, rappelle-t-on.

Conseil de la nation **Le projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical adopté**

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mercredi, le projet de loi relatif à l'exercice du droit syndical.

Le vote s'est déroulé, lors d'une séance plénière présidée par M. Salah Goudjil, président de la chambre haute du Parlement, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité so-

ciale, Fayçal Bentaleb.

S'exprimant au terme de l'adoption, le ministre a affirmé que le texte permettra de «renforcer la liberté de l'exercice syndical et d'activer le rôle des organisations syndicales en termes de défense des droits fondamentaux des travailleurs à travers le principe de concurrence prévue par la loi».

Mettant en avant l'importance de l'action syndicale face aux enjeux majeurs, compte tenu des «différents défis et mutations que connaît le monde du travail», le ministre a assuré que ce texte de loi «constituera le socle de législation dans le processus d'édification de l'Algérie nouvelle».

Gouvernement **Un avant-projet de loi pour la fusion des professions d'huissier et de commissaire-priseur**

Le Gouvernement a examiné mercredi, lors de sa réunion hebdomadaire, un avant-projet de loi dans le domaine de la justice consacrant la fusion des professions d'huissier de justice et de commissaire-priseur, indique mercredi un communiqué des services du Premier ministre.

Cet avant-projet de loi, présenté par

le ministre de la Justice, garde des Sceaux, modifie et complète la loi n° 06-03 du 20 février 2006, portant organisation de la profession d'huissier de justice.

Le texte «consacre la fusion des professions d'huissier de justice et de commissaire-priseur, dans le cadre de la modernisation de la justice et de

l'amélioration de la qualité et de l'efficience du service public de justice», précise la même source.

Il vise, en outre, à «renforcer l'encaissement de cette profession, à combler certains vides juridiques constatés et à clarifier et élargir les missions d'huissier de justice et renforcer sa protection», ajoute le communiqué.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Le fameux qualificatif «l'Algérie épingle par le Conseil des droits humains de l'ONU n'a pas été usité par les comptes rendus médiatiques dans le sillage de l'adoption, lundi 27 mars, du rapport de l'examen périodique de l'Algérie par le Conseil des droits de l'Homme (CDH) de l'ONU.

Toutes ces dernières années, à chaque fois que le CDH ouvre le dossier des droits humains en Algérie, on ne manque jamais de souligner que le rapport afférent a épingle le pays sur des questions liées au respect de ces droits, mais cette fois-ci, sauf en de rares sorties médiatiques, concentrées chez le voisin de l'Ouest, personne n'a trouvé à redire sur l'examen de ce dossier par le CDH, en ce mois de mars. Comment est-il possible que l'Algérie soit épargnée des critiques acerbes émanant des ONG et autres Associations de défense des droits humains, qui ne manquaient jamais de se faire entendre en pareilles circonstances ? Cela veut-il dire que l'Algérie a réussi à dépasser le stade des querelles sur le registre des droits humains en démantelant l'objet de crispations permanentes des rapports entre les deux parties, d'autant que l'Algérie a été élue membre du Conseil des droits de l'Homme (CDH) des Nations unies pour la période 2023-2025 ? Et, un pays membre du CDH ne peut que donner l'exemple aux autres quant au respect de ses recommandations. Il est très probable que c'est la réponse de l'Algérie aux recommandations émises par le CDH dans ce cadre qui a laissé sans voix ses détracteurs, très patients quand il s'agit d'attendre le moment opportun pour tomber, à bras raccourcis, sur l'Algérie. Prenant par surprise

se tout son monde, l'Algérie a tout simplement fait savoir à propos des 290 recommandations formulées par le CDH, lors du dernier examen du dossier des droits humains en Algérie, par le biais de son représentant auprès de l'ONU à Genève, Lazhar Soualem, qu'elle a accepté partiellement 4 de ces recommandations, tandis que 216 ont été acceptées totalement, parmi lesquelles 55 sont déjà mises en œuvre, tout en émettant des réserves concernant 70 autres recommandations. Accepter 216 recommandations du CDH, c'est du jamais vu par le passé.

Par le passé, la formulation de telles recommandations soulevaient un tollé général en Algérie, mais plus maintenant, comme on le constate à travers cette bonne disposition d'écoute, qui lui a fait obtenir les félicitations des pays membres du CDH, tout en faisant des remarques sur la liberté d'association, d'expression et de culte, la peine de mort et la situation des migrants et des défenseurs des droits de l'Homme. Et, c'est tout ce qu'il y a de plus sincère, puisque l'Algérie n'a pas manqué d'exprimer, sans ambiguïtés, ses positions concernant ces quelques remarques qui ne cadrent pas avec sa vision du respect des droits humains dans ces domaines, en apportant des réponses claires à ce propos. On peut toujours opposer objection aux positions de l'Algérie sur ces points, qui nient toute atteinte aux droits humains dans les domaines en question, mais cela reste au débat argumentaire de trancher dans le vif du sujet.

Ramadhan

Echange de vœux entre Tebboune et Erdogan

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mardi soir, un appel téléphonique de son frère, M. Recep Tayyip Erdogan, président de la République de Turquie, lors duquel il lui a présenté ainsi qu'au peuple algérien ses voeux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son

frère, M. Recep Tayyip Erdogan, président de la République de Turquie, pays frère, lors duquel il lui a présenté ainsi qu'au peuple algérien ses voeux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan», lit-on dans le communiqué.

A son tour, «monsieur le Président a présenté, par la même occasion, ses voeux à son frère Erdogan et au peuple turc», ajoute la même source.

«Le président de la République de Turquie, pays frère, a renouvelé ses

remerciements à l'Algérie pour le soutien apporté à la Turquie dès les premières heures ayant suivi le tremblement de terre qui a secoué le pays, il y a quelques semaines, notamment pour le rôle des équipes de sauvetage de la Protection civile», poursuit le communiqué.

«Outre le suivi des dossiers de coopération bilatérale, les deux présidents ont convenu d'intensifier et de multiplier leurs efforts pour le soutien à la cause palestinienne», a conclu la même source.

Le président de l'Association des commerçants Densifier les réseaux de distribution contre l'informel

«Réaliser un réseau de distribution dense a plusieurs bienfaits. Cela permet de lutter contre l'informel, garantir l'offre aux citoyens-consommateurs, et même garantir une stabilité des prix», a déclaré hier, Hadj Tahar Boulenouar, président de l'Association nationale des commerçants et artisans, sur les ondes de la radio nationale Chaîne 3.

R. N.

La création d'un réseau de distribution moderne, basé sur un nombre suffisant de marchés de gros, de détail et de proximité est très important pour réguler le marché, pour le consommateur et pour l'économie nationale en général», ajoute l'intervenant, qui estime que le parc national de marchés de gros «47 au niveau national et 6 ou 7 en réalisation, on peut dire que ça peut satisfaire l'importance du réseau, avec un marché de gros par wilaya».

«Mais, ajoute-t-il, du côté des marchés de détail et de proximité, il y a un déficit énorme». Selon lui, le nombre des marchés, toutes catégories confondues, «ne dépasse pas 1.800 au niveau national». «1.800 marchés rapportés au nombre de la population, et à la superficie du pays qui dépasse les 2 millions de km², avec plus de 1.500 communes, ça reste insuffisant», estime encore l'intervenant.

Pour M. Boulenouar, «il est nécessaire d'aller vers la réalisation de nouveaux espaces de commerce, de gros, de détail et de proximité, dont le nombre est estimé entre 500 et 700 marchés, devant être réalisés dans les années à venir, va encourager les producteurs. Ces derniers vont être encouragés à augmenter la production». «Au moins, chaque commune doit avoir son marché de proximité. Parce que le spéculateur exploite le manque de marchés», dit-il encore. L'autre importance de la multiplication du nombre de marchés

c'est «d'aider à l'éradication de l'informel» et «garantir la stabilité des prix». L'intervenant explique que les «marchés de gros sont un moyen d'encourager l'investissement». «Qu'il s'agisse d'investisseurs nationaux ou étrangers. Nous avons l'habitude de recevoir de nombreux opérateurs étrangers, par le biais notamment des Chambres de commerce et d'industrie. Par exemple, l'année passée, nous avons reçu des délégations d'entreprises italiennes, turques, portugaises et françaises. Tous les opérateurs nous disent la même chose: nous voulons visiter les marchés de gros de fruits et légumes, de viandes, d'habillement, de la téléphonie...». Les investisseurs étrangers peuvent, en visitant un marché de gros, savoir comment se déroule l'activité, découvrir les produits locaux, et connaître la destination de leurs produits une fois qu'ils commencent la production en Algérie, explique-t-il.

Par ailleurs, concernant les marchés de gros des fruits et légumes, Hadj Boulenouar estime que «leur nombre, près d'une cinquantaine, est actuellement suffisant». «Mais, selon lui, il y a des retards dans la réalisation de marchés de gros destinés à l'alimentation générale». Parce que, selon lui, «les marchés de gros de Sétif, ne répondent à aucune norme». «Ils sont localisés dans des villes. Or, la norme à l'international, c'est de les installer en dehors des agglomérations», explique encore M. Boulenouar.

Alger

Plus de 5 quintaux de viandes avariées saisis

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de trois (3) individus et à la saisie de plus de cinq (5) quintaux de viandes impropre à la consommation, a indiqué mercredi un communiqué de ces services.

L'opération a été menée par les éléments de la 9e Sûreté urbaine d'Aïn Naadja relevant de la Circonscription administrative de Bir Mourad Rais, en présence des services de l'Inspection du commerce et de la répression de la fraude, suite à des informations faisant état d'un individu qui vendait des viandes blanches au niveau d'un entrepôt secret, sans aucun respect des conditions d'hygiène et de conservation, précise le communiqué.

La descente a permis, selon la même source, de "saisir une quantité importante de vian-

des blanches et des entrailles de volailles, d'ovins et de bovins impropre à la consommation humaine".

L'opération s'est également soldée par l'arrestation de trois (3) individus en flagrant délit et la saisie de 5,60 quintaux de viandes et d'entrailles congelées pour non-respect des conditions de santé, de conservation et d'hygiène", ajoute la source.

Une fois les procédures légales achevées, les suspects seront déférés devant le parquet territorialement compétent pour "éitalage et mis en vente de matières impropre à la consommation humaine, non respect des règles obligatoires de conservation des produits de consommation, et pratique d'une activité commerciale en l'absence d'un agrément sanitaire et d'un registre de commerce", conclut le communiqué.



Raïna Raïkoum
Amine Bouali

Dans un de ses livres, l'écrivain autrichien Peter Handke a écrit cette phrase assez énigmatique:

«Je transmets ce qui m'a été transmis, c'est la seule forme de prévention». La transmission de quel message et la prévention contre quelle menace ? Une sorte de doctrine primordiale et authentique, puisée à partir du cœur palpitant de l'expérience humaine (peut-être constitutive aussi de la nature profonde de l'être humain- la «fêtra» en Islam-) a été maintenue vivante à travers les siècles. Et elle est transmise, de génération en génération, comme le plus beau des héritages.

Cette belle moisson de la vie, ce trésor des humbles, propose à chaque individu, en tout temps et tout lieu, une feuille de route symbolique qui fixe des règles de conduite décisives d'ordre éthique (« tu ne mentiras pas! », « tu ne voleras pas! »),

«tu ne mentiras pas!»), des principes de base, des valeurs fondamentales, dans le but de maintenir l'harmonie au sein du groupe ou de la société.

Mais, en même temps, ces lumières essentielles indiquent des chemins (la bonté, la droiture, le pardon, la grâce) qui permettent à l'être humain de préserver le meilleur de lui-même en s'adosant à des vérités qui ont fait leurs preuves quand tout le reste est du domaine de l'aléatoire et du non-maîtrisable.

L'amour, la raison, la lucidité ne cessent de répéter cette parole éternelle de générosité et de paix. Et ils puissent l'esprit de ce discours universel dans un ferment commun à toutes les races, toutes les religions, toutes les sagesse.

Rien n'est indispensable ni immuable dans la vie, sauf ce socle à l'intérieur des coeurs qui différencie un être humain d'un loup.

Distribution et lancement de projets de logements Le calendrier fixé à travers 7 wilayas

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a tenu, mardi à Alger, une réunion avec les cadres du secteur, en vue d'évaluer le déroulement des projets durant le 1er trimestre de l'année 2023 et fixer le calendrier de distribution et de lancement des projets de logement relatif au 5 juillet prochain, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère.

Selon le communiqué, ce calendrier concerne 7 wilayas: Skikda, Bejaïa, Tipasa, Tébessa, Guelma, Constantine et Blida.

La réunion qui s'est déroulée à la salle des conférences de la Banque nationale de l'habitat, a permis d'examiner attentivement le programme tracé pour les sept wilayas incluses dans le calendrier de distribution et de lancement des projets de logement relatif au 5 juillet prochain.

Ainsi, la wilaya de Skikda a bénéficié d'un programme de 36887 logements dans différentes formules (24% non lancés), Constantine de 43783 logements (8,43% non lancés), Tipasa de 82188 logements (5,58% non lancés), Blida de 99530 logements (8% non lancés), Tébessa de 25563 logements (28,92% non lancés), Bejaïa de 63.961 logements (14% non lancés) et Guelma de 23655 logements (24% non lancés).

Le ministre a également donné des instructions à l'effet d'insuffler une nouvelle dynamique à ces projets, tout en fixant les perspectives et objectifs à atteindre.

Le ministre a appelé à la nécessité de finaliser les programmes dont le taux de réalisation est de plus de 60%, afin de programmer leur distribution à l'occasion du 5 juillet prochain et de relancer les projets à l'arrêt avant fin mai, avec l'élaboration de rapports détaillés sur les projets pour les soumettre au directeur général de l'Habitat.

Il a insisté sur le suivi de la réalisation des programmes non encore lancés, avant le 30 juin au maximum, suivant un calendrier mensuel et la maîtrise des délais d'études, outre la réalisation des projets sur la base de cahiers de charges qui fixent ces délais.

Le ministre a également enjoint d'établir minutieusement les listes de logements ruraux, en coordination avec les autorités locales, afin d'éviter tout retard dans l'établissement des décisions d'octroi des aides par la Banque nationale de l'habitat, et de retirer toutes les aides attribuées mais non distribuées par les communes pour les réaffecter à d'autres wilayas ayant enregistré des progrès notables dans la concrétisation de cette formule de logement.

M. Belaribi a aussi appelé les cadres du secteur à «la nécessaire coordination entre les différents directeurs locaux pour maîtriser le rythme de réalisation des projets de logements des différentes formules et à l'impératif respect des délais de réalisation des projets, d'autant que l'Etat a fourni et alloué tous les moyens financiers pour améliorer les conditions de vie des citoyens».

Il a, à cet égard, rappelé les efforts consentis l'année dernière et qui ont permis la distribution de près de 400.000 logements en 2022, mettant en avant le grand soutien accordé par l'Etat au secteur de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme du président de la République de livraison d'un (1) million de logements entre 2019-2024.

Le ministre a, par ailleurs, écouté un exposé détaillé sur le programme global de logements à travers l'ensemble du territoire national jusqu'au 31 décembre 2022, qui compte 1.326.174 logements des différentes formules, présenté par le directeur général du logement au ministère.

Selon les chiffres du communiqué, 365.000 logements sont inscrits au titre de l'année 2023, dont 200.000 aides au logement rural et 100.000 lotissements sociaux.

Une France entre le cristal et la fumée⁽¹⁾

Par Abdelhak Benelhadj

1^{re} partie

Dans les pays concurrents, là où les lois sur la retraite ont fait reculer l'âge de départ à 67 ou 70 ans, là où des maîtres d'hôtel et des serveurs arborent leurs cheveux blancs, les établissements de loisirs se frottent les mains.

Il s'agit ici de bien plus que du blocage des autoroutes, des raffineries ou des gares par des piquets de grève ou des gilets jaunes vindicatifs opposés au projet du gouvernement.

Le Cabinet d'E. Borne joue à survivre aux motions de censure. Il est vivant parce qu'il n'est pas mort. Mais il s'agit là d'un effet d'optique qui confond le thermomètre avec la température.

Après le résultat des deux scrutins, l'exécutif se retrouve avec un paysage politique éclaté et une gouvernance de plus en plus pénible.

Un président en quête d'issus de secours, au fond d'une nasse dans laquelle il s'est enfermé méthodiquement par inconscience ou forfanterie, pour avoir sous-estimé la résolution de ses adversaires. En face de lui, une multitude calme, organisée, consciente des enjeux qui la concernent, de ce qu'elle veut et surtout de ce qu'elle ne veut plus.

E. Macron espérait que la validation par le Sénat et l'Assemblée nationale allait provoquer l'éclatement de l'unité syndicale. Il comptait peut-être sur le légalisme de la CFDT (syndicat réformiste sensible à la politique sociale du gouvernement) pour la séparer des autres syndicats (notamment la CGT) jugés moins commodes et plus « radicaux ».

Il n'a peut-être pas pris garde à la réalité sociale du terrain. Si la direction de la CFDT ne pose pas de problème au gouvernement, sa base, elle, est infiniment plus rétive, radicalement opposée aux réformes du président et à sa politique. C'est à la base sociale que la politique de E. Macron est contestée, pas au sommet des appareils qui sont souvent plus « compréhensifs », plus accommodants et avec lesquels un dialogue et des compromis sont négociables. On s'interroge. Le président souhaiterait-il un surcroît de violences dans la rue avec une réponse proportionnée de la force publique ? Aurait-il misé sur un essoufflement du mouvement social ? La majorité des Français est, il est vrai, respectueuse de la loi votée et pour qui l'idée d'un gouvernement par la « rue » est étrangère.

Il n'a pas tort si l'on observe la stabilité relative et la fragilité des actions similaires dans plupart des autres pays européens, en Italie, au Royaume-Uni ou en Grèce. Pour le moment ce n'est pas le cas en France où les manifestations ne se contentent pas de se répéter régulièrement. Les défilés sont pacifistes et unitaires. Avec un soutien général de l'opinion publique malgré les désordres et les contraintes qu'ils imposent à tous.²

Beaucoup, pour toutes sortes de motifs, sont hors d'état de manifester ou de se mettre en grève. Ils le font par délégitimation, votent avec leurs pieds parce qu'ils comprennent les enjeux, accompagnent du regard les cortèges et, certains qui le peuvent, contribuent solidairement aux caisses de grève, comme au XIX^e siècle.³ En sorte que les violences qui émaillent quelques fois certains défilés sont mises au débit d'un pouvoir têtu et inflexible.

Le président français s'est enfermé dans une logique de confrontation qui stimule au lieu de les affaiblir les syndicats et les oppositions politiques. Peu à peu, ces derniers ne remettent pas seulement en cause la réforme de la retraite macronienne, mais aussi la première ministre et son gouvernement invités à démissionner.

Elle gagne même la légitimité du président.

Plus généralement, ce sont les institutions et la démocratie représentative qui confèrent à l'exécutif des pouvoirs jugés exorbitants et obsolètes dont désormais les manifestants (présents ou non dans les rues) exigent le démantèlement. Le parti LFI a été le premier à évoquer l'idée d'une sixième république qui laisse plus d'espace au Parlement et à la démocratie citoyenne directe.

RÉSISTER QUOI QU'IL EN COÛTE OU CÉDER ?

E. Macron fait face à un défi redoutable, un dilemme difficile à arbitrer.

Rester inflexible serait entretenir les manifestations et des débordements violents au-delà de ce qui est maîtrisable et faire prendre un risque considérable à son pays.

Céder serait prendre un autre risque : il n'en est qu'au début de son second mandat. Retirer sa réforme, aussi juridiquement incontestable que politiquement discutable serait, avec une Assemblée inscrutable, annoncer un mandat présidentiel stérile et ingouvernable incompatible avec un contexte international dangereux qui exige une France rassemblée autour de ses élus.

Mme Thatcher y est parvenue, pourquoi pas lui ? Il ne risque même pas d'échouer dans une future compétition à laquelle il ne peut plus constitutionnellement participer.

A feu et à sang

Dans le paysage médiatique mondial, la France, dévastée par les grèves et les manifestations, n'est plus à la rubrique culturelle ou gastronomique. Alors que la saison des réservations commence à peine, les touristes les plus « intéressants » (i.e. ceux qui dépensent le plus par tête et par jour) commencent à envisager un contournement de l'Hexagone, première destination mondiale.

Certes, il ne s'agissait que de mineurs ou de catholiques irlandais... Elle a maté en 1985 le puissant National Union of Mineworkers et avant cela, en 1981, laissé mourir de faim les membres de l'IRA qui croyaient l'intimider ou l'attendrir. Intimement convaincus de leur excellence civilisationnelle, les Britanniques savent s'allonger avec panache, distinction et affectation.

Qui a dit que le peuple français était par nature indocile ? Certains pensent qu'il n'existe pas de peuples indociles, mais seulement des gouvernements impuissants ou incomptents.

En « 68 », les jeunes voulaient tout casser et changer de monde. Aujourd'hui, ils se contenteraient d'une petite place, d'un petit emploi, d'un petit salaire, d'une petite carrière... d'une petite retraite... Tout le contraire que chantait Graeme Allwright en 1973.

Il est peut-être temps, enfin, de mettre de l'ordre et de revisiter ce qui a été successivement concédé depuis le XIX^e siècle... et même depuis 1789.

C'est dire que dans toute cette affaire il ne s'agit peut-être pas seulement de maladresses, de mauvais conseils ou d'outracitude présidentielle...

La crise des retraites ne serait peut-être qu'une bonne occasion de crever de très vieux abcès.

Les Français déclarent tenir à l'Europe et à l' Euro. Ne serait-il pas temps qu'ils en comprennent et en adoptent les normes ?

Si l'on fait abstraction de certaines modalités notamment liées au genre ou à la durée de cotisation, pour de nombreux voisins, l'âge de départ à la retraite est à 65 ans (Allemagne, Belgique, Autriche, Espagne...)

Dans d'autres, il atteint 67 (Grèce, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Islande...)

Le Danemark a déjà enterré la retraite à... 69 ans en 2035.

L'argument comparatif « avec les autres pays européens » est souvent un détournement rhétorique asséné par les politiques français pour faire admettre à leurs concitoyens un certain nombre de réformes « douloureuses », « réalistes », « pragmatiques ». La récurrente « politique de rigueur » chère à François Mitterrand et à ses « visiteurs du soir ».

A l'évidence, il ne restera de l'« exception française » qu'un très vague souvenir nostalgique d'une époque qui n'est plus et dont Jean Fourastié a conjecturé la fin en 1979.

En attendant l'image de la France et ses gouvernements est gravement dégradée à l'étranger.

DES SCÈNES DE GUERRE

Les incendies de poubelles, la porte historique de la mairie de Bordeaux incendiée, l'accumulation des ordures dans les rues de la capitale, les affrontements entre forces de l'ordre et black bloc dans la fumée des bombes lacrymogènes... Sous des angles bien choisis, un cadre et une focalis appropriés, d'habiles photographes produisent des images de « guérilla » urbaine ordinairement rapportées des marges éloignées du « monde civilisé ».

Ces clichés sont largement diffusés et font le tour de la planète.

En Russie, les autorités en profitent pour râiller le désordre occidental et la mauvaise gouvernance des donneurs de leçons français.

De Téhéran, le ministre des Affaires étrangères iranien Hossein Amir-Abdollahian s'en gausse et appelle « le gouvernement français à respecter les droits de l'homme et à s'abstenir de recourir à la force contre le peuple de son pays qui poursuit pacifiquement ses revendications ». (AFP, V. le 24 mars 2023)

C'est de bonne guerre... « hybride » (pour repandre le jargon des experts télévisés).

Même Bruxelles s'en mêle et condamne le gouvernement français.

« ...Les actes de violence sporadiques de certains manifestants ou d'autres actes répréhensibles commis par d'autres personnes au cours d'une manifestation ne sauraient justifier l'usage excessif de la force par les agents de l'Etat. Ces actes ne suffisent pas non plus à priver les manifestants pacifiques de la jouissance du droit à la liberté de réunion », s'alarme vendredi 24 mars la Commissaire aux droits humains du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatovic.

E. MACRON RÉSIDENT RECLUS À L'ELYSÉE

« Il ne peut presque plus sortir » admet un ministre...

Attendue du 26 au 29 mars, la visite du roi Charles III en France a été reportée. E. Macron ne peut plus recevoir aucun visiteur d'importance. Encore moins à Versailles...⁴ Ce sera en Allemagne le

mercredi 29 mars que le souverain britannique fera sa première visite d'Etat à l'étranger. Encore un coup de canif entre voisins. Le « couple » est au bord du divorce... comme on le verra plus loin. Le locataire du palais de Buckingham fait comme si de rien n'était. On ne peut le cacher : le report du voyage du monarque, son premier à l'étranger après le décès de sa mère, est un vrai camouflet pour celui que les manifestants contre sa politique, les nouveaux sans-culottes tiennent pour un autre « monarque » oint par une Constitution désuite. Le caractère « humiliant » de cette décision souligne l'incapacité des autorités françaises à « mettre de l'ordre chez elles » et renvoie la France au rang de République bananière, s'en délectant les tabloïds anglais qui ne ratent pas l'occasion de râiller les « grenouilles ».

Les Britanniques devraient se garder d'abuser du malheur d'autrui et de la mésentente cordiale qu'ils entretiennent avec leurs voisins depuis (au moins) Azincourt. Le ridicule n'ayant jamais tué personne, les scandales de la famille royale et des locataires successifs du 10 Downing Street offrent de manière ordinaire l'occasion de vérifier cet élémentaire principe. A tort, les Anglais présument que l'autodérision est le signe d'une majesté qui désarme leurs ennemis. Cependant, ce serait une erreur de croire que cette visite n'avait qu'une valeur symbolique, protocolaire. La monarchie, le roi (et feu Elisabeth II) semblent « constitutionnellement » décoratifs, mais les intérêts de la « Firme » (plus connue sous le nom de « Monarchy PLC »)⁵ sont défendus becs et ongles, avec ou sans Brexit.

Cela dit, il arrive fréquemment au président français de pratiquer le jeu de boomerang et de recevoir en retour les conséquences fâcheuses de ses décisions. Les médias occidentaux avaient jusque-là réservé ce travers au président russe, américain ou au chancelier allemand... Il est un fait que cet épisode porte atteinte aux intérêts de la France et occasionne un préjudice douloureux à un des rares postes excédentaires de sa balance des paiements : celui du tourisme.

Selon le Groupement des indépendants (GNI) de l'Île de France, on enregistre une chute brutale de 20 à 30 % des réservations des étrangers dans les hôtels parisiens, (rapporté France Inter, vendredi 24 mars 2023).

Le tort porté à cette activité qui a déjà beaucoup perdu au cours de la pandémie, est d'autant plus sérieux que c'est précisément au cours de ces semaines que se programment et se concluent les contrats de voyages pour toute la saison d'avril à octobre. Cela, même si la région parisienne, plus que d'autres, échappe à la saisonnalité.

Revenons aux « circonstances » et à l'intendance.

QUELS CHOIX ?

1.- Le président ne peut pas retirer la loi sur la réforme de la retraite après avoir eu tant de peine à la faire passer via un vote par défaut (la négation de la négation), et s'être exposé plus qu'il ne l'aurait voulu. L'enjeu comme on l'a dit dépasse le cadre l'objet de la loi.

L'antagonisme a atteint un niveau d'opposition tel que le président ne peut se permettre de perdre cette partie sous peine d'être définitivement discrédité aussi bien auprès des Français qu'auprès de ses homologues étrangers qui se perdent en conjectures et hésitent entre deux options opposées :

- Pourvu qu'il ne cède pas, cela donnerait un mauvais signal ailleurs en Europe.

- Ne serait-il pas temps qu'il cède avant que cela ne dégénère et ne se propage ailleurs ?

2.- Il ne peut plus conserver le gouvernement actuel ni sa première ministre soumise, en sursis, à de fortes tensions⁶. De nombreux ministres et députés de Renaissance sont directement et nommément visés et vilipendés. A l'usure politique s'ajoute l'usure psychologique parfois déterminante. Les hommes politiques sont après tout des hommes ordinaires, pas des robots.

L'espérance de vie de l'équipe actuelle est une

Notes

1- « Deux dangers ne cessent de menacer le monde: l'ordre et le désordre » (Paul Valéry). Le titre de cet article est emprunté à celui de H. Atlan « Entre le cristal et la fumée. Essai sur l'organisation du vivant » Ed. Seuil, 288 p.

2- Le soutien aux contestataires est passé chez les Français de 51 à 66%. Sonde Harris Interactive, publié dans Challenges le J. 23 mars 2023, depuis le 49.3.

3- Les caisses de grève atteignent des montants record. Plus de 4 millions d'euros ont été récoltés en quatre mois. Beaucoup ont versé un montant de 49,30 euros. (Europe 1, L. 27 mars 2023).

4- Le report de l'événement a une signification très claire. E. Macron reste inflexible et poursuit sa confrontation avec les Français.

5- Il s'agit d'un empire tentaculaire qui dépasse les frontières du royaume et le cadre strict de la famille des Windsor. Il représente bien plus que les 28 milliards de dollars que les médias lui comptent.

6- « Vous n'avez pas voulu de Catherine Vautrin, vous n'avez vendu Élisabeth Borne comme la perle rare, et voilà où on en est ! » (Le Point, lundi 27 mars), aurait confié le président de la République en huis clos. Sans doute, une fuite savamment distillée par un cabinet passé maître en communication de crise. Un travers d'époque : déflation d'actions contre inflation de bruits.

7- Depuis la révision constitutionnelle de 2008, l'usage du 49.3 est limité à un seul texte de loi par session parlementaire, à l'exception des projets de loi de finance (PLF) et de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), pour lesquels le gouvernement peut y recourir sans limitation.

A suivre

question d'opportunité. Le camp présidentiel est gagné par le doute et dissolution ou pas, ses membres commencent à loucher vers des portes de secours et d'anticiper les coups suivants avant l'irréversible.

3.- Il ne peut même plus recourir en toutes circonstances à son aise au 49.3 (E. Borne l'a promis) et court-circuite légalement l'Assemblée Nationale en particulier en raison de sa réputation peu démocratique puisqu'elle fait l'économie de l'avis de l'Assemblée si le gouvernement est assuré de ne pas être « censuré ».⁷

4.- Il ne peut pas davantage dissoudre l'Assemblée. La prochaine lui serait probablement encore plus défavorable même si une nouvelle expérience de cohabitation serait à la fois plus conforme aux rapports de forces politiques du pays sans enlever au président les prérogatives constitutionnelles qui lui sont attachées.

Qui peut croire un instant que E. Macron serait du genre à accepter de passer le reste de son mandat à inaugurer les chrysanthèmes ?

DOUBLE DÉMONSTRATION

4.1.- Election législative partielle dans l'Ariège dimanche 26 mars. Députée LFI sortante, Bénédicte Taurine arrive en tête avec 31,18 % des suffrages. La deuxième position revient à la candidate dissidente socialiste Martine Frogner qui a recueilli 26,42 % des voix. Mais c'est surtout le score la candidate de la « majorité » qui ici préoccupe : Anne-Sophie Tribout fait naufrage avec 10,7 % des voix et perd 9,3 points par rapport au précédent tour en juin 2022.

4.2.- Un sondage confirme l'évidence. Si un scrutin législatif était organisé aujourd'hui, la majorité relative actuelle passerait de 26,9 % à 22 % et Les Républicains perdraient 1,9 point à 10 %, le tout à l'avantage de la Nupes et du RN qui remporteraient 26 % des voix chacun. (Sondage Ifop effectué le 20 et 21 mars publié par le JDD le dimanche 26 mars).

5.- Élargir la majorité ?

L'Assemblée actuelle n'est plus en état de fabriquer des majorités pour décider et gouverner.

Le président a donc donné mission à la Première ministre d'élargir l'espace de sa majorité. La crise en cours donne à cette mission l'allure d'un défi impossible à relever.

Après avoir débauché socialistes, centristes et quelques personnalités de droite (B. Lemaire ou E. Philippe par exemple) qui l'ont accompagné au cours de son premier mandat, le président n'a pu rassembler en 2022 assez de députés pour former une majorité parlementaire afin de conduire sa politique et faire passer ses projets.

Il ne peut évidemment pas compter sur les ailes extrêmes de l'assemblée (RN et NUPES) résolument rétives à tout soutien au président et à son gouvernement.

Le parti « Horizon » de E. Philippe sur lequel le président s'appuya pour fédérer la droite et les libéraux du centre

Sobriété ou pauvreté ?

Être dans le monde et lui survivre. Le monde change et nous aussi. Nous sommes sortis du monde colonial, mais de quelle manière ? Nous sommes dans le monde capitaliste, mais comment en sortir ? Cela se fait à coups de révoltes bruyantes, de frictions plus ou moins violentes et de transformations silencieuses.

Par Derguini Arezki

1ère partie

Nous avons été dans le monde colonial, nos élites traditionnelles en sont sorties défaites. Elles ont accusé défaites après défaite. Défaites par les armes, elles ont subi le joug colonial. Défaites culturellement, elles n'ont pas su plier, investir le monde et se redresser. Elles n'ont pu penser ce qui arrivait. Le monde était trop puissant, allait trop vite, l'Occident était conquérant et arrogant. Il les avait surprises. La révolution a été celle de la plèbe (Mohamed Harbi, 1980), autrement dit le résultat de transformations silencieuses au sein de la population, révolution sanitaire, exode rural, émigration, etc.. Le moteur inconscient de la pression des besoins, de la démographie - telle l'expression d'un élán vital - ses frictions avec le monde occidental ont conduit à l'insurrection, à l'explosion du cadre colonial. Mais là encore nous avons pris ce qui était prêt, préparé pour nous par le monde postcolonial : rattraper le monde occidental avec le savoir d'autrui, en faisant œuvre de « développement ».

Nous sommes dans le monde capitaliste, mais nous ne savons pas en sortir. C'est encore la pression des besoins, de la démographie, qui nous conduit. Nous subissons le monde qui nous enjoint de consommer en échange de nos matières premières. La pression démographique expression de l'élán vital d'une société sort des cadres d'action du politique. Il en coûte à la Chine aujourd'hui d'avoir adopté la politique de l'enfant unique pendant des décennies. On n'ajuste pas la croissance démographique à la croissance économique ni de manière autoritaire ni de manière libérale. La planification démographique ne se résout pas en politiques familiales, natalistes ou malthusianistes. Les prévisions démographiques ne vont pas au-delà de la projection de tendances actuelles, un futur compté comme un présent en devenir. Il reste que l'élán vital d'une société qui ayant décollé de ses fondations rurales et vivant maintenant hors sol s'effiloche. L'ancienne résilience des sociétés rurales unies à leurs milieux entamée par les expropriations coloniales s'est dissipée avec des sociétés urbaines qui n'ont plus de prise sur leurs conditions d'existence. La dispersion de la société risque d'être le résultat si celle-ci ne se réapproprie pas ses conditions d'existence.

DE LA SÉPARATION DE LA PROPRIÉTÉ ET DU CAPITAL ...

Un des fondateurs de l'économie politique (son Prince), David Ricardo, prévoyait un état stationnaire de l'économie du fait de rendements à venir décroissants de l'agriculture. Il pensait alors à la place que retrouveraient alors les propriétaires fonciers (l'ancienne noblesse) dans la société, à la rente qui plomberait l'accumulation du capital en réduisant les profits. Il ne pensait pas aux rendements décroissants de la production des matières premières de l'industrie. Nous y sommes. Il ne voulait pas penser pas les propriétaires fonciers pouvaient avoir quelque avenir, qu'eux-mêmes pouvaient investir leur rente, se transformer en producteurs capitalistes.

Il ne voulait les voir que comme des obstacles à l'accumulation du capital, à la crois-

sance de la production. Or l'on sait aujourd'hui que la révolution industrielle anglaise, première dans son genre, a plus quelque chose à voir avec une espèce de propriétaires fonciers transformés en transformateurs de matières premières qu'avec les banquiers de Londres (F. Braudel). Mais il fallait pour David Ricardo inverser la relation de domination existante entre les propriétaires fonciers et les capitalistes. Les premiers ne voyaient-ils pas, à la différence des seconds, que l'avenir serait celui de la propriété des machines et non celle de la terre ? Aveuglement de la classe dominante ? Il n'y eut pourtant pas de révolution en Angleterre. Ce que voulait en fait David Ricardo, c'est que la terre devint un facteur de production comme un autre, une marchandise convertible en argent, pas du tout un capital naturel comme on dit aujourd'hui. L'antagonisme de classes préconisé conduisit donc à faire de la terre une simple marchandise.

Il cessait d'être un bien commun, sans être encore un capital naturel. La propriété de la terre n'avait plus pour fonction de protéger la terre comme source de revenus indépendante, elle consistait en la propriété d'une marchandise comme une autre. Le marché de la terre put exister et le capitalisme put s'affranchir d'une tutelle sociale.

A l'échelle mondiale aujourd'hui, on retrouve cette opposition entre propriétaires de matières premières, producteurs transformateurs de ces matières premières et banquiers. Les rentiers sont aux deux bouts de la chaîne, les premiers vivaient du capital foncier, les derniers du capital financier. Car les capitalistes sont des rentiers, non des producteurs, ils prêtent et gèrent la circulation de l'argent comme les propriétaires fonciers prêtent la terre et gèrent le foncier. Ils ne se soucient ni de transformer la matière ni de protéger sa source. Comme le montre l'historien F. Braudel, les capitalistes ne se sont intéressés que tardivement à la production, comme ils s'en désintéressent aujourd'hui et croyaient pouvoir le faire avant que la Chine ne leur fasse la leçon : pas de civilisation sans manufactures.

Il faut confier la production à des sociétés familles, pour pouvoir se spécialiser dans la vente et la conception et monopoliser l'industrie de la guerre. Les matières premières sont naturellement disséminées entre monde capitaliste et monde non capitaliste. Propriétaires et capitalistes ne peuvent pas former une seule entité, ils sont dispersés parmi les nations. Les rapports de force non équilibrés soumettent la production mondiale des matières premières à l'accumulation mondiale du capital financier. Les propriétaires de matières premières ne font pas le poids face aux banques centrales émettrices de devises fortes. Elles ne peuvent protéger la source de leur revenu. Tout comme au XIX^e siècle des rois africains offraient aux négriers portugais des Africains en échange d'armes, de soie et autres articles^[1], les dirigeants africains offrent aujourd'hui leurs matières premières en échange des instruments occidentaux de puissance via le capital financier mondial. Ils ne voient toujours pas que les instruments de puissance occidentaux ne peuvent être que ceux de leur soumission. Le capital naturel soustrait à la protection communautaire par la puissance tutélaire est détruit pour être converti en capital financier qui permet d'obtenir quelques armes de la puissante modernité^[2].

... À LA DESTRUCTION DES FORMES SOCIALES ET NATURELLES DU CAPITAL

Dans le monde capitaliste, la propriété privée absolue via l'étatisation a soustrait la gestion du capital naturel à la communauté et l'utilitarisme a fait de la cupidité (les économistes disent la loi du profit maximum) le totem de l'individu. Il n'y a pas de place pour la reproduction du capital naturel dans l'accumulation mondiale du capital, son destin est sa transformation en capital financier. Pas de place pour les vivants qui ne peuvent être réduits en esclavage. Ce n'est pas un hasard si dans la définition de la fonction de production ne figure que ce que l'extraction des matières premières coûte au capital financier. On s'emprise moins de parler de tragédie de la propriété privée absolue qu'on ne s'est empressé de parler de celle des communs. Pourtant les abus de la propriété privée absolue sont maintenant largement documentés. Mais entre ce qui n'appartient à personne et ce qui appartient exclusivement à quelqu'un, on a pris soin de ne rien laisser. Et l'on peut aller également de la tragédie des communs à celle de la propriété privée exclusive. Il n'y a pas de place non plus pour le capital social, seulement pour les réseaux qui contrôlent le capital financier. Surtout pas de réseaux qui peuvent se soustraire à son contrôle. Il est détruit comme le capital naturel s'il n'est pas convertible en capital financier.

Cela ne nous autorise pas à croire pourtant que le capital financier est seul maître à bord. Il faut compter sur les catastrophes, les révoltes, les guerres auxquelles peuvent conduire les transformations silencieuses, les frictions^[3] et les débordements. Le mythe du roi Midas est connu des économistes. Pourtant les voilà qui ne veulent plus tout transformer en or depuis les accords de Bretton Woods, s'efforcent de tout transformer en dollars et monnaies apparentées. Car voilà le mythe des économistes : la croissance perpétuelle, la transformation de toute la production en production de marchandises par des marchandises. Mythe dérivé d'un autre plus large socialement, celui de l'émancipation de la nature.

Certaines catastrophes commencent à pointer, catastrophes naturelles ici, guerres civiles et immigrations sauvages là. Le monde a à choisir entre une exacerbation des tendances capitalistes actuelles, soit une plus grande dispute autour des ressources mondiales ou la modération de telles tendances et une inflexion vers une meilleure prise en compte des formes sociales et naturelles du capital, une autre unité du capital que celle qui s'effectue sous la férule du capital financier. En vérité, il ne choisira pas, mais il devra faire avec une polarisation croissante du monde et des sociétés, avec des richesses de moins en moins nombreuses et des populations inutiles de plus en plus nombreuses.

La compétition est la manière pacifique d'établir une hiérarchie, la guerre est la manière violente. Ce sera la compétition ou la guerre qui imposera la loi du plus fort. Ce qui va décider du succès de la compétition c'est l'acceptabilité internationale et sociale de ses résultats, c'est la direction prise par la compétition, la paix sociale ou le contraire. Une trop forte polarisation sociale, autrement dit un divorce de la partie utile de la société de celle peu utile, ne

peut conduire qu'à la guerre. L'issue de la guerre dépend du rapport de forces qui dépend lui-même des forces qui le composent. Les Occidentaux qui ont externalisé la production, mais qui conservent le monopole de la violence, sont poussés plutôt vers la guerre en s'attaquant aux maillons faibles. Car à compter trop longtemps sur un tel monopole et non sur la puissance productive, il peut arriver aux USA ce qu'il est arrivé à l'URSS. Il ne faut pas se faire d'illusions, il s'agit de se préserver de la guerre et de ses désordres, chez soi et chez ses voisins. Nous entrons à nouveau dans une zone des tempêtes.

DE LA CROISSANCE À LA DÉCROISSANCE

Il ne sert à rien d'accuser les politiques de mentir quand on sait que l'on ne peut pas accepter, de leur part ou d'une autre, un discours de vérité. Le monde a pris l'habitude de la croissance, « la plus élémentaire de nos habitudes modernes fait désormais appel à une armée de machines. » Cela fait deux siècles – huit générations ! – que la croissance est – ou était, plutôt – notre pain quotidien, pourquoi diantre devrions-nous penser qu'il va désormais falloir s'en passer ?^[4] « Tant que nous n'avions pas découvert la possibilité de nourrir des esclaves mécaniques avec de l'énergie fossile, chaque Terrien produisait à peu près la même quantité de travail en une année... L'immense majorité des économistes modernes raisonne – ou continue à raisonner, pour être plus précis – comme si c'étaient toujours les hommes qui « travaillaient... Dans un monde « libéralisé », fournir plus d'emploi en rendant ce dernier moins productif, c'est se saborder ».

« C'est bien «en tendance» que la croissance a toutes les chances de cesser, et elle aurait déjà cessé si l'endettement croissant n'avait pas été possible. ... L'endettement croissant d'un État dans un contexte de PIB stable ou décroissant, c'est donc très exactement une pyramide de Ponzi (ou de Madoff).

A suivre

^[1] L'Afrique a en effet connu des chefs traditionnels qui firent commerce d'hommes, ceux que l'on appelait au Bénin les « rois-traitres », tel Guezo, au visage marqué par la petite vérole, qui fit durant un règne de quarante ans au XIX^e siècle de la traite à grande échelle. Il y était aidé par son plus proche ami et conseiller Francisco Felix de Souza, Brésilien d'origine portugaise. Guezo aurait ainsi participé à la déportation de centaines de milliers, voire un million de ses frères noirs, en grande partie vers le Brésil, en échange d'armes, de tabac, d'alcool, de tissu, surtout de la soie et du velours. Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les Traites négrières. Essai d'histoire globale*, Gallimard, 2004.

^[2] Voir le livre d'Anna Lauwenhaupt Tsing qui montre comment les forêts indonésiennes sont détruites en même temps que sont mis sens dessus dessous les rapports sociaux. J'en conseille vivement la lecture, elle est comme une des nôtres qui parlent. *FRICION. Délires et faux-semblants de la globalité. La Découverte. Les Empêcheurs de tourner en rond*. 2020.

^[3] Ce terme se met à proliférer dans mon langage. C'est la faute du livre cité précédemment.

^[4] Pour notre part seulement trois ou quatre générations, ce qui nous fait plus affamés !

^[5] L'ensemble des citations du paragraphe renvoie au livre de Jean-Marc Jancovici. *Dormez tranquilles jusqu'en 2100 et autres malentendus sur le climat et l'énergie*. Odile Jacob. 2015.

Tourisme en Algérie : n'est-il pas temps de passer aux actes ?



Par Cherif Ali

Comme le ministre sortant ! Il a sa part de responsabilité, lui, qui, lors de son investiture à la tête du ministère du Tourisme, avait affirmé en bombe : "Je ne ménagerai aucun effort pour redresser ce secteur vital et important en remédiant aux insuffisances". Les Algériens, qui avaient pris date avec sa première déclaration à la presse, sont encore une fois déçus ; ce responsable, à l'instar de ceux qui l'ont précédé, n'a rien entrepris pour dynamiser le tourisme algérien, l'un des moins performants au monde qui ne peut sortir la tête de l'eau en l'absence d'une réelle volonté politique de le libérer du carcan bureaucratique et juridique dans lequel on l'a enfermé.

Pour justifier leurs insuffisances, tous les ministres passés ont invoqué la question de l'insuffisance des budgets alloués au secteur !

Un ministre chasse l'autre et l'instabilité du secteur n'en finit pas alors que le pays reste le même, dans ses constantes : plus de 1.200 kilomètres de bord de mer, des montagnes boisées surplombant plusieurs vallées et même des cours d'eau ; des sources minérales à ciel ouvert ; dans le Sud et l'immensité saharienne, on trouve les ergs, les oasis et les parcs du Tassili du Hoggar ; en amont, des installations touristiques louables mais franchement insuffisantes ; en aval, une demande interne de plus en plus croissante de vacanciers, effectifs ou potentiels, aspirant à la détente !

Certes, le parc hôtelier a besoin d'argent pour son développement, comme il est nécessaire, aussi, de libérer le foncier pour permettre un maximum d'investissements, mais il a aussi besoin et surtout de se débarrasser de tous ceux qui font fuir les investisseurs, lassés d'être rackettés par des responsables beaucoup plus soucieux de leur avenir que de celui du tourisme national !

Depuis 1976, d'ailleurs, il n'y a eu qu'une seule véritable politique de tourisme qui accordait la priorité au tourisme interne en faveur des nationaux. Depuis plusieurs décennies donc, il n'y a que des tentatives pueriles et sporadiques qui n'ont pas produit de résultats probants.

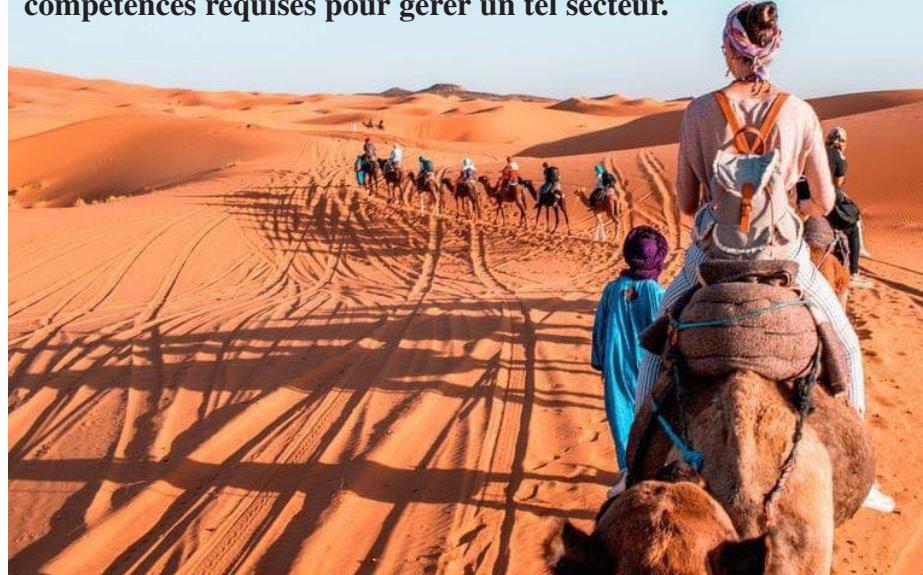
Sur le terrain, les nationaux se plaignent de la médiocrité des services et les étrangers se sont raréfiés déjà bien avant 1991, début des années tragiques ; quant aux émigrés, malgré l'accueil officiel et personnelisé qui leur est spécialement réservé, ils s'en retourneront lourdement chargés, mais néanmoins mécontents de n'avoir pas réussi à négocier au plus fort leurs euros au "black change" !

On a toujours parlé au ministère du Tourisme de lancer le tourisme, ou de le relancer, et selon le point de vue de tel ou tel ministre, on vise en même temps de satisfaire la demande interne et de nous ramener des devises, est-ce possible ? Faut-il commencer par réanimer le tourisme domestique et donc commencer par satisfaire une demande intérieure, pesante et urgente ou alors tout miser sur une demande extérieure, hypothétique et virtuelle, soumise de plus en plus à une impitoyable concurrence ? Peut-on aussi mener les deux actions en parallèle ? Certes, beaucoup a été fait, des agences de tourisme ont vu le jour, des formules de voyage ont été testées, des assises du tourisme et même des salons sont ponctuellement organisés, à l'étranger, pour appâter le chaland, en vain.

Comme cette mesure "de permettre aux étrangers souhaitant effectuer des visites touristiques dans le sud du pays, par le biais des agences de tourisme et de voyage nationales agréées, d'obtenir un visa de régularisation à leur arrivée aux postes frontaliers, notamment dans les wilayas du Sud (aéroports et points de passage terrestres), sans avoir à entreprendre les démarches de demande de visa ordinaire".

Pour l'instant, l'Office national de tourisme (ONT) est à court d'idées, après s'être dépensé (inutile-

En matière touristique, les insuffisances ne sont pas le résultat d'une fatalité, mais la conséquence directe des errements de tous ces ministres qui, pour le moins, n'avaient pas les compétences requises pour gérer un tel secteur.



ment ?) dans les salons internationaux de second plan, voire insignifiants et dont la cible de clientèle, en termes de marketing ne correspond pas aux deux produits algériens phares "saharien et balnéaire" ; il s'agit des salons de Moscou, Budapest (Hongrie), Varsovie (Pologne), Tunis, Casablanca et Le Caire.

Le ministère du Tourisme, et c'est son principal défaut, a toujours voulu évoluer en solitaire, dans une insularité criarde, sans aucune intersectorialité ou complémentarité.

Il lui manque, à ses côtés, et cruellement, un ministère de la Culture fort de ses compétences et de son budget et un ministère de la Communication percutant !

Il lui faut aussi, en appoint, un secteur bancaire réformé, affranchi de ses carcans et des partenaires privés mis par l'esprit gagnant-gagnant ! En effet, le tourisme est une véritable locomotive économique et l'enjeu qu'il implique ne peut relever du seul secteur chargé de sa mise en œuvre. Il interpelle toutes les institutions, politiques et privées, jusqu'au moins planifiable possible, l'Algérien et sa mentalité. Intervenir sur les mentalités des opérateurs touristiques, c'est aussi une urgence à prendre en considération !

En conséquence, un changement de braquet dans la politique touristique est plus que nécessaire. Sauver l'artisanat, protéger le patrimoine archéologique et pas que de la convoite et la cupidité sans bornes des voisins de l'Ouest relève de la priorité !

Rendre nos villes plus attrayantes, conserver une politique de loisirs, améliorer nos transports, renforcer la sécurité partout, promouvoir la gastronomie et l'habit traditionnel algérien, sortir le tapis de Ghardaïa du néant dans lequel il se trouve, rendre nos banques agréables, mettre le wifi partout, voilà un programme plus qu'alléchant pour sortir le tourisme national de sa régression !

Les pays européens de l'Est s'intéressent au produit balnéaire de qualité et bon marché et présentement, seule la Tunisie les intéresse et les attire grâce à sa politique d'ouverture et ses prix imbattables. Et ce constat terrible ; les pays arabes, Tunisie en tête, reçoivent en masse nos nationaux et ne nous envoient pas les leurs en retour !

Les pays qui doivent être ciblés à l'avenir sont l'Allemagne, à travers le salon de Berlin et la France via les salons de Deauville et de Cannes où réside une forte communauté de pieds-noirs, avides de visiter l'Algérie. Un éminent spécialiste en tourisme international l'affirmait : "Une destination touristique, en tant que produit national, se construit sur la durée, 10 à 20 ans (construction d'infrastructures adaptées, formation de personnel, campagnes promotionnelles ciblées, etc.)". Dieu et la nature ont doté l'Algérie d'une

richesse aussi variée qu'exceptionnelle, mais l'apport des hommes qui avaient la charge de promouvoir et de séduire les touristes n'était pas en rapport. Comme par exemple l'Office Riadh El-Feth, censé être le "Beaubourg" algérien mais qui, faute de gestionnaires compétents, et surtout "banquables" comme Amine Zaoui, Abdelkader Bendaâma, Safy Bouteila, véritables hommes de culture capables d'agir en "VRP" de la culture, se plaint dans la routine au grand dam des quelques visiteurs qui fréquentent encore ce désert culturel !

La beauté de l'Algérie ne suffit pas pour le retour du tourisme qui reste tributaire de notre capacité à transformer ce potentiel en produits touristiques de qualité en lui conférant une dimension à la hauteur de ses atouts. Pour cela, il faut des hommes et aussi des femmes comme madame Yasmine Terki, cette passionnée du Gourara non pas pour porter le tourisme national sur des fonts baptismaux, pas encore, mais pour, au moins, "secouer le cocotier" !

Le pays est vaste, les sites innombrables, la côte interminable mais les places d'hôtels vacantes sont inexistantes ou infimes au regard des besoins exprimés ou latents ; ni les hôtels de gamme moyenne encore moins les auberges bon marché ne sont disponibles ; l'Algérie se targue d'avoir 60 hôtels parmi la gamme de luxe, mais il n'existe que très peu d'hôtels classés dans la gamme moyenne (2 et 3 étoiles) et souvent les estivants sont confrontés aux tarifs dissuasifs et rédhibitoires de la nuitée à 10.000 DA et plus. L'autre handicap réside dans la cherté des billets d'avion du réseau intérieur, même si la compagnie nationale Air Algérie a réduit de moitié ses tarifs à destination du sud du pays. Là aussi, il y a à dire sur cette compagnie qui fait parler d'elle avec les incompréhensibles retards, reports et annulations de vols.

Quant aux plages, le pays en compte 220 interdites à la baignade pour cause de pollution et au total, deux tiers des plages restantes sont infréquentables pour les familles ! Les "gros bras" sont les maîtres des plages où la baignade est autorisée ; l'accès, selon les pouvoirs publics, était censé pourtant être gratuit !

A ce rythme, on payera pour accéder à nos maisons et même pour voir nos enfants, comme l'a affirmé quelqu'un. Mais sinon, comment appréhender cette équation sachant que les Algériens ne sont pas difficiles ; pour eux, il suffit de créer ceci et cela, disent-ils, pour que les choses aillent mieux et que tout le monde puisse profiter de ses vacances !

Hôtes par devers eux, de tant de peuples au cours des siècles, les Algériens, dès qu'ils en eurent les moyens, s'en allèrent découvrir le monde, avides de voir, de toucher et d'acheter ce qu'on leur avait pris ou interdit. Pour les anciens parmi nous, "partir, c'est mourir un peu" ; pour nos enfants,

"partir, c'est vivre un peu" ! mais avec les sévères restrictions de l'allocation devises, le nombre d'Algériens sortant à l'étranger a chuté de plus de 50% ; tout porte à croire que cette tendance à la baisse se confirmera, d'autant plus que les chancelleries des pays de destination visés, européens notamment, ne donnent aucun signe de facilitation pour la délivrance, sans restriction, du fameux visa.

En conséquence, les gens ne voyagent plus hors du territoire national, ou très peu et se rabattent, sur le produit touristique local : mais voilà, tout est complet, saturé, râpé pour les Algériens qui ont opté pour le tourisme domestique. A Constantine, par exemple, on apprend qu'aucune piscine publique ne sera ouverte cet été, et tant pis pour les habitants et leurs enfants !

Potentialités extraordinaires, sites naturels et historiques inestimables, jeunesse de la population, tout plaide pour une "naissance" du tourisme algérien qui est, présentement, confronté à une double exigence de compétition internationale et de réponse à des besoins sociaux et culturels. Un ancien ministre, Mohamed Benmeradi pour ne pas le nommer, annonçait en son temps une enveloppe de 270 milliards d'euros d'investissement qui devaient être consacrés au financement de 730 projets, invisibles pour la plupart à ce jour, pour cause de "bureaucratie" !

Cette même bureaucratie, a-t-il dit alors, empêche l'exploitation des zones d'exploitation touristiques (ZET), dont seulement 22 sur les 205 auraient été approuvées par le gouvernement. L'Algérie n'a jamais dépassé le seuil d'un million de visiteurs étrangers, depuis 1963 ; ce chiffre inquiète et rassure dans le même temps, car il peut être un atout dans le sens ou des destinations voisines (Maroc et Tunisie) peuvent connaître la saturation contrairement à la Turquie et la Croatie, ces nouvelles destinations en vogue qui en profitent ; pourquoi pas notre pays ? L'été prochain, ils seront des milliers de compatriotes à vouloir changer d'air, fuir la canicule pour se baigner, tranquillement, en famille, dans les belles plages de Sousse ou à Hammamet pour profiter des délices de la thalassothérapie !

L'Office national de tourisme de ce pays s'apprête, s'il ne l'a déjà entrepris, de lancer une nouvelle campagne de promotion dont les points forts se résument comme suit :

1. équipes personnalisées, espaces d'orientation pour accueillir "ce marché algérien, l'un des plus fidèles" ;
2. prestations hôtelières avec un très bon rapport qualité-prix ;
3. plages et piscines gratuites ;
4. santé et bien-être des loisirs proposés.

Les autorités tunisiennes espèrent dépasser le seuil du million de touristes algériens, accueillis chez eux, sur l'ensemble de l'année d'avant-Covid, au moment même où l'on se pose la question de savoir si le nouveau ministre du Tourisme va réussir là où, lamentablement, son prédécesseur a échoué ?

Le président Tebboune en est convaincu, le tourisme est désormais un secteur stratégique et la préparation de l'Algérie à la période post-pétrolière et également de l'abondance de ressources de développement hors hydrocarbures non encore, ou insuffisamment exploitées, susceptibles d'offrir au pays des opportunités d'un développement durable.

Il en a fait son 19e engagement électoral en insistant sur :

1. la segmentation stratégique de la demande touristique nationale et internationale afin de déterminer le type de tourisme à mettre en valeur (estival, culturel, religieux, saharien / sud et extrême sud, montagneux et familial) ;
2. la mise en œuvre d'un "Plan destination Algérie" ;
3. le développement de la formation dans les métiers de tourisme ;
4. l'assouplissement des procédures d'obtention de visas touristiques.

Une feuille de route à appliquer stricto sensu !

«Essaroukh» et les ravages des drogues psychiatriques

La psychiatrie paradis de l'industrie pharmaceutique, n'est pas une science

«Les psychotropes n'éliminent aucun déséquilibre chimique, ils les provoquent. Si on les prend plus longtemps que quelques semaines, ils causent la pathologie qu'ils devraient guérir. Avec les « médicaments » que nous avons employés, nous avons transformé des troubles psychiques qui auparavant n'étaient le plus souvent que des altérations temporaires en TROUBLES CHRONIQUES.»

Professeur de psychiatrie durant 40 ans Peter. C GOTZSCHE

"Remèdes mortels et crime organisé. Comment l'industrie pharmaceutique a corrompu les Etats et les services de santé". (Remèdes Mortels et Crime organisé, (édition Presses Universitaires de Laval 2019) et aussi Psychiatrie Mortelle et Dénier Organisé, même édition 2019). 1^{er} Prix « Basis of Medicine » aussi Prix de la société internationale de psychologie éthique et psychiatrie.

Par Mohamed Belhoucine*

1^{re} partie

Le combat de la lutte anti-drogue en Algérie est globale et doit être mené en profondeur et de front, doit s'amplifier et se diffuser partout à l'intérieur des interstices de notre société et à l'extérieur de notre pays, car les pires ravages attribués à la drogue psychotrope ne passent pas par l'action véreuse d'un dealer propriétaire d'un coin de rue, mais par celle d'un vénérable médecin lové dans un cabinet. Chacun de nous peut traverser ces épisodes d'humeurs passagères décrites ci-dessous, mais le premier réflexe des psychiatres formés par l'Ecole de médecine française qui a les pieds et les mains liés par l'industrie pharmaceutique occidentale ; en intervenant pour le moindre « bobo d'humeur » recours à nous ingurgiter des drogues dangereuses aux conséquences dévastatrices et irréversibles, pire, ces substances toxiques éradiquent définitivement, chez la victime, toute sensation d'humeur humaine. A ce titre, le constat à partir des observations cliniques et hospitalières, durant 40 ans, du professeur en psychiatrie Peter Gotzsche est accablant : « ce que les « médicaments » psychotropes infligent aux patients est un désastre, et presque tous les signes qu'on croit causés par la schizophrénie, sont en fait causés par les médicaments ».

Les médicaments psychiatriques sont imprévisibles et extrêmement meurtriers ne guérissent rien, et au lieu de cela détruisent la vie de la personne qui les prend. Les neuroleptiques que prescrivent les psychiatres font tout simplement cesser l'activité du cerveau. Une personne qui a pris une forte dose de neuroleptique ne peut plus poser aucun acte, ne peut plus réfléchir, ne sait plus qui elle est. Tout produit amenant à une dépendance physique ou psychique peut-être qualifié de drogue. La dépendance physique dite addiction se définit comme l'apparition de symptômes spécifiques lorsque la médication est brusquement interrompue. Brutale ou progressive selon les produits, la dépendance est installée quand on ne peut plus se passer de consommer, sous peine de souffrances physiques et/ou psychiques. Les neuroleptiques sont invalidants et toxiques et causent une mort très précoce. La psychiatrie et l'industrie pharmaceutique ont médicalisé nos émotions afin de les annihiler et agissent pour transformer la personne en une loque apathique sans sensation ni réactivité, un zombie malléable et corvéable à jamais.

Les psychiatres oublient volontairement de signaler le danger potentiel d'utiliser les drogues psychiatriques à leurs patients ou à leurs familles qui vont alors ignorer les risques de dyskinésie tardive (perturbation de la mobilité d'un organe, incoordination, spasmes...), démence tardive, insensibilité émotionnelle, amoindrissement général de la conscience, et dysfonctionnements cognitifs. Le syndrome de déficit neuroleptique et aussi provoqué par les psychotropes qui changent notre conscience émotionnelle, la rapidité et clarté de nos pensées et fabriquent de véritables « zombies ». La finalité profonde des psychotropes et qu'ils sont utilisés pour se débarrasser des patients encumbrants grâce à la complicité des psychiatres. (Voir les 2 ouvrages « Surveiller et Punir » et aussi « Histoire de la Folie » par Michel Foucault qui explique que le Capitalisme a besoin d'un pouvoir et de sociétés disciplinaires, le Capitalisme a inauguré l'âge des hôpitaux psychiatriques à l'instar des prisons, de l'école, de l'armée, dans le but d'enfermer pour dresser et redresser. Même les sciences de l'Homme (sociologie, psychologie, psychiatrie) elles-mêmes constituent l'instrument privilégié de ce nouveau pouvoir disciplinaire.)

La psychiatrie est devenue le paradis de l'industrie pharmaceutique parce que les définitions des troubles psychiatriques sont vagues et faciles à manipuler car votées à main levée ! (voir DSM plus loin). Les éminences de la psychiatrie sont donc exposées à un risque élevé de corruption et, en effet, les psychiatres dans le monde occidental encaissent plus d'argent des manufacturiers de médicaments que les médecins de n'importe quelle autre spécialité. Ceux qui encaissent le plus d'argent tendent à prescrire des antipsychotiques aux enfants (Risperdal, Soluan, Ziprexa, Abilify, Haldol, Lepoxen etc.). Les psychiatres sont aussi plus fréquemment « éduqués » aux frais de l'industrie pharmaceutique que toute autre spécialité. Cela comporte des conséquences désastreuses pour les patients. Les psychotropes ne sont jamais prescrits pour des raisons biologiquement fondées – la psychiatrie n'a aucun moyen matériel d'investigation scientifique du corps ou du cerveau humain (contrairement au diabète, à l'hypertension, aux insuffisances cardiaques, rénales, hépatiques, au cancer, etc.) – sauf des suppurations littéraires et des pérorées verbales dont les pathologies sont votées à main levée par l'Association des psychiatres américains (voir DSM 1 à DSM 5, ci-dessous), et ces identifications de pathologies ne sont pas faites sur des bases d'investigations scientifiques, biologiques et

médicales sérieuses. Il faut savoir que l'APA dans son dîner-briefing annuel a pour invité de marque le vice-président des Etats-Unis accompagné de tout le lobby de l'industrie pharmaceutique étatsunien.

DSM (Bible des pathologies psychiatriques ou classification des troubles mentaux) publié par l'Association américaine de psychiatrie (APA) depuis 70 ans, diffusé parallèlement au sein de l'armée de terre américaine, servira aussi par la prise médicamenteuse au contrôle des troupes dans le but d'enfermer, de dresser, de redresser et ensuite pouvoir ôter au soldat tout sentiment de peur dans le champ de bataille.

Le Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorder (DSM), à sa naissance en 1952 dit le DSM-1 recensé 18 pathologies mentales, en 1960 le DSM-2 recense 60 pathologies psychiatriques et le dernier DSM-5 publié en 2015 recense 432 pathologies. Le DSM est devenu le guide pratique quotidien des psychiatres civils occidentaux et des médecins militaires américains, c'est un ouvrage de référence. Mais ce que ne sait pas le public, c'est que : Les pathologies recensées et reconnues par le DSM sont votées à Main Levée par l'APA (Association des psychiatres américains) !! (C'est comme si le Diabète pour être reconnu doit être voté à main levée et non sur la base d'investigation sanguine reproductible pour connaître le taux de l'hémoglobine Glyquée) C'est ce qui leur retire tout caractère scientifique, et sur ce registre le grand épistémologue Karl Popper, écrira que le DSM n'est pas une science. Ce manuel DSM de l'Association américaine de psychiatrie est mauvais car basé sur des procédures cavalières ascendantes qui proposent des traitements à des dizaines de millions de gens avec des « médicaments » dont ils n'ont pas besoin et qui les feront souffrir. Pour vous résumer cette stupidité et aberration de cette prolifération de « pathologies psychiatriques », si vous ne voulez pas être recensé et inséré dans ces nouvelles 432 pathologies du DSM-5 vous n'avez plus le droit d'être en colère (saine colère), ni angoissé, ni résigné, ni triste, ni joyeux, ni honteux, ni fier, ni exalté, ni désespéré, ni gai, ni sombre, sans aucun affect, ni irritable, ni langoureux, ni dépressif, ni allègre, ni distant, ni chaleureux, ni attentionné, ni méprisant, ni affectueux, ni haineux, ni valeureux, ni désireux, ni nerveux, ni anxieux, ni irréfléchi, ni morose, ni hostile. Cette prolifération de troubles virtuels (pures créations des psychiatres occidentaux, en conflit d'intérêt très étroit avec l'industrie pharmaceutique) a pour but de « créer » des maladies pour vendre des psychotropes et des neuroleptiques. On a mis sous antidépresseur le chagrin d'amour des jeunes, le deuil, l'échec, la fatigue ou le questionnement sur le sens de la vie. La timidité, la retenue, la crainte de parler en public : toute manifestation de pudeur est désormais recyclée « syndromes d'anxiété sociale », et ce sont des milliards de dollars dans la caisse de ses inventeurs, des bigs pharmas et de leurs serviteurs.

Dans le temps, on créait des médicaments pour guérir des maladies. De nos jours, on crée des malades pour vendre des médicaments. Les neuroleptiques (antipsychotiques) sont des substances toxiques dont le but est d'endommager le cerveau et que cette mutilation des cerveaux n'est rien de moins qu'une lobotomie chimique. Que chimiquement lobotomisées les victimes perdent leur personnalité. Ils deviennent « robotique » à la suite des dommages causés à leurs lobes frontaux et système limbique. Les modifications typiques sont l'apathie, le manque d'initiative, la perte de mémoire et de concentration, l'indifférence affective et la perte de plus profond des sentiments et de tendresse. Parce que vous courrez le risque de mourir d'un traitement obligatoire, tous les médicaments obsessionnel-compulsifs doivent être interdits. Les personnes souffrantes de durs épisodes de la vie et leurs familles doivent être mis au courant par le psychiatre ou médecin traitant, au tout début de la prescription du médicament, des conséquences du traitement par les neuroleptiques (antipsychotiques) en communiquant des informations aux parents ou à la famille sur les effets directs ou secondaires nocifs auxquels seront joints les feuilles de consentement éclairé.

La consommation de ces substances toxiques génère directement des effets directs, c'est-à-dire des pathologies sous-jacentes considérées comme de nouvelles maladies qui mènent à la prescription d'autres substances qui créent à leurs tours d'autres pathologies à qui il faut prescrire d'autres médicaments, ainsi le patient sera entraîné dans une spirale infernale en cascade sans fin de consommation de produits toxiques. (C'est la fuite en avant classique des psychiatres, car ils ne disposent d'aucun moyen pour juguler les effets directs de ces substances toxiques qu'ils assimilent à tort à de nouvelles maladies, alors pourquoi prendre des risques au détriment de la santé d'autrui ?).

Les psychiatres faulent car ils n'appliquent pas le serment d'Hippocrate : « Si vous ne savez pas comment aider un patient, au moins ne rien faire qui lui soit nuisible ». La recommandation du Dr Médecin russe Michail Boulgarov est plus incisive : « Il serait excellent que tout médecin ait la possibilité d'expérimenter un grand nombre de médicaments sur lui-même. Sa compréhension de leurs effets en serait tout autre ».

* Dr en Sciences Physiques et DEA en économie

Doit-on réduire l'espace pénal des affaires

«Une erreur ne devient une faute que si l'on refuse de la corriger.»

John Fitzgerald Kennedy

Par Brahim Chahed

quelle il est intéressé, le paiement de sommes dues. On retrouve par ailleurs, l'abus de voix, qui est le fait pour un dirigeant d'utiliser les mandats de vote qui lui ont été confiés pour voter une résolution contraire à l'intérêt de la Société. On retrouve enfin, le fait pour un dirigeant de droit de ne pas s'opposer aux agissements d'un dirigeant de fait ayant privilégié son intérêt au dépens de celui de la Société.

Sans tomber dans une paranoïa excessif, le dirigeant de Société a un devoir de loyauté envers la société et doit agir dans le cadre de la loi en premier lieu, des statuts ensuite, et, enfin, dans le cadre de l'objet social et au mieux de ses intérêts.

A ce titre, son rôle est essentiel et doit se comporter de façon prudente, diligente et active.

Pour se prémunir, il lui est indiqué de documenter ses actions par supports écrits, de manifester un intérêt certain à sa gestion et de tenir un rôle sérieux de contrôle. Il est donc important, au sein des entreprises, d'avoir des règles, des processus et autres procédures.

Si la faute est un manquement à une règle ou à une norme, l'erreur est un défaut de jugement ou d'appréciation. Dans l'erreur, il n'y a point de volonté, la faute, elle, est caractérisée par l'action de manquer, faillir ou tromper et peut aboutir à l'idée d'une erreur volontaire qui implique la responsabilité de son auteur. Les Juges refusent d'admettre qu'une erreur puisse être considérée comme cause d'impunité. En effet, l'adoption d'une position systématique conduirait à une réelle absolution du délit en matière des affaires. Ainsi l'application positive du droit à l'erreur ne vise nullement à déresponsabiliser mais à libérer du sentiment paralysant de crainte de culpabilité et évacuer la pression, excessive, d'une communauté de plus en plus exigeante de ses dirigeants.

L'émergence d'un droit pénal des affaires est associée au développement des formes modernes de société. L'accroissement de son utilisation, notamment en direction des entreprises à capitaux publics, trouve son fondement dans cette précaution excessive de vouloir protéger les deniers de la communauté de toute intention de prédation.

Pourtant, des voix concordantes s'élèvent pour une certaine dé penalisation de l'acte de gestion et même si l'il légitime l'existence d'infractions graves susceptibles de poursuites, ils préconisent, d'une part, la dé penalisation des manquements aux obligations formelles et, d'autre part, l'encadrement de certaines infractions empreintes de flou et d'incompréhension.

Pour autant, l'arsenal sanctionnant la fraude doit, au contraire, être affirmé dans un souci de combiner le renforcement de la confiance, la protection de l'investissement et des deniers publics ainsi que la libération de l'acte des entrepreneurs notamment des entreprises publiques. La dé penalisation de la vie des affaires ne saurait être réduite à une abrogation de la qualification pénale avec ou sans mécanismes de substitution. La réalité juridique est évidemment beaucoup plus complexe, et exige une analyse minutieuse de la situation et de ses retombées, afin de circonscrire le réalisable du souhaitable et délimiter ainsi l'opportunité du possible.

La mise en place de mécanismes administratifs, de contrôles préalables, d'alertes ou d'actions permanentes de Commissaires aux Comptes, non producteur de cout et de perte de temps, de substitution à l'action pénale est également une piste pour la dé penalisation. Dans le même esprit, même s'il ne s'agit pas d'un mécanisme de substitution stricto sensu, la formation des entrepreneurs pourrait constituer un outil de limitation de la transgression de la norme par méconnaissance. Enfin, la délégation de pouvoir, mécanisme par lequel un dirigeant de Société confie, à un de ses salariés, une partie de ses fonctions et les responsabilités subséquentes, pourrait constituer un mécanisme de substitution puisqu'elle permet, sous condition qu'elle soit effective, d'exonérer le dirigeant de sa responsabilité pénale.

Si la dé penalisation peut être compensée par l'instauration de sanctions administratives, il serait utile de veiller à la cohérence globale du système en gérant le dualisme dispositif pénal / dispositif administratif, notamment en matière de garantie des droits des éventuels mis en cause.

Médiatic
Par Belkacem
Ahcene-Djaballah
Livres



Chafia BENMAYOUF
ARABISATION
POLITIQUE
LE LINGUICIDE !



Arabe algérien, arabe classique, berbère, français, anglais.
Dérives et dérives des politiques linguistiques en Algérie.
ARABISATION POLITIQUE.
Le Linguicide ! Essai de Chafia Benmayouf, Koukou Editions,
Alger 2022, 207 pages,
1.000 dinars

Ce ne sont pas les ouvrages sur la politique d'arabisation qui ont manqué... côté pour, côté contre, et côté entre-deux... écrits soit par des politiques, soit par des universitaires, soit par des journalistes ou tout simplement par des citoyens intéressés par le sujet.

Cette fois-ci, l'auteure va droit au but, annonçant la couleur dès la couverture avec un sous-titre -choc agrémenté des photographies des «responsables» du «linguicide».

Pour elle, la question linguistique, depuis 1962 et à ce jour, est au cœur de tous les débats, de tous les clivages, de tous les enjeux... comme si le temps qui est passé n'a rien arrangé à la chose. Au contraire. Pour elle, elle s'interroge d'abord sur le pourquoi de la «hargne» étatique à rejeter la langue française («que les Algériens continuent à parler malgré toutes les campagnes de dénigrement»); hargne qui dure depuis 1962... Et, sur l'option «arabe classique» alors que l'«Algérie nouvelle» dispose de deux langues maternelles, l'arabe algérien et le berbère. «Décision politique avant d'être linguistique d'où l'impréparation ?

Son raisonnement débouche sur l'évaluation du «triple linguicide»... avec ses opérations de «diversion» (comme l'introduction

MULTICULTURALISME ET UNITÉ NATIONALE DES LANGUES ET DES CULTURES EN ALGÉRIE : DE L'UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ.
Sous la direction scientifique de Abderrezak Dourari et Khaoula Taleb Ibrahimi. Actes d'un Colloque (devant se tenir le 28 septembre 2019 mais non tenu faute de salle «disponible»). Editions «Les Amis de Abdelhamid Benzine», Alger 2020, 152 pages, 500 dinars (Fiche de lecture déjà publiée. Extraits. Pour lecture complète voir in www.almanach-dz.com/culture/bibliotheque/dalmanach)

D'abord, c'est Abderrezak Dourari qui survole l'évolution de la pensée politique relative à la manière dont les hommes se sont organisés ou ont pensé leur organisation en société à travers l'histoire ancienne ou récente, nous permettant ainsi de construire une grille conceptuelle utile pour une lecture cohérente de la réalité.



LANGUE ET/OU LANGUE(S)

duction de l'anglais dans le primaire après l'échec, en 2020, de l'imposer dans le supérieur) qui s'est déroulé en plusieurs étapes : le renforcement de l'arabisation, le renforcement de l'arabe classique et le renforcement des partisans de l'arabe classique et de leur projet de société.

Résultat final : Sans trop s'appesantir sur les langues française et anglaise, on a un pays diglossique... voyant l'existence de l'arabe classique au côté de l'arabe algérien dit dialectal «phénomène qui a toujours existé dans le monde arabe («22 pays où aucune situation linguistique ne ressemble à une autre»), en Algérie en particulier», mais qui n'a pas l'ampleur qu'il a aujourd'hui... avec tous les impacts possibles sur les réalités des populations concernées.

Bref, beaucoup plus d'interrogations que de réponses aux problèmes soulevés... et, pour elle, l'urgence d'un bilan «à confier non pas à des politiciens mais à des techniciens ; sociologues, linguistes, historiens, politologues... Un bilan qui dépasserait tous les tabous posés sur le chemin de l'expression politique, scientifique et citoyenne. Un travail herculéen ?

L'Auteure : Ancienne élève de l'Ecole normale de Constantine et de l'Ens de Kouba (promotion 1968). Doctorat d'Etat en linguistique (Paris 5). Professeur des Universités (Constantine) durant plus de quatre décennies

Table des matières : Introduction/I. De la diglossie/II. L'arabisation historique de l'Algérie/III. L'arabisation politique/IV. L'arabisation, opération idéologique/V. De la représentation par les Algériens des deux variantes de la langue arabe/VI. Evolution de la diglossie en Algérie/VII. Les pratiques

Mustapha Tidjet présente la revendication amazighe à travers l'histoire récente du pays. (...)

Pour sa part, Malika Sabri dresse un état des lieux de l'enseignement de tamazight (...) Abdennacer Guedjiba, lui, se penche sur «le cas du chaoui» (...)

Pour Bachir Bouhania, le Zénète est une variété de langue en danger d'extinction (...) Abdallah Nouh soulève avec clarté et détermination (l'avantage et la fraîcheur du jeune chercheur !) la question prioritaire : «Il est temps, dit-il, d'affronter le dilemme de l'unité/diversité de tamazight et le(s) choix à opérer pour son aménagement». Il est, aussi, temps, «d'interroger le terme controversé «tamazight» dans ses différentes acceptations employées (...)

Ibtissem Chachou fait découvrir les origines de la formation de l'arabe algérien (...)

Khalil Mgharfaoui, professeur marocain aborde le cas de l'arabe marocain (...)

Et, pour terminer, Khaoula Taleb Ibrahimi revient sur «l'école algérienne et le défi des langues». (...)

Les Auteurs : Universitaires (...)

diglossiques en 2022/VIII. La diglossie et le conflit/IX. Impact de la situation diglossique/X. La langue maternelle dans le monde et en Algérie/XI. Enjeux et paradoxes des langues maternelles en Algérie/Conclusion générale/ Bibliographie

Extraits : «La décision d'introduire l'anglais dès le primaire cache donc un contenu politique, mais aussi idéologique et certainement pas une préoccupation pédagogique» (p 12), «Que devient l'école, que deviennent nos enfants, encore une fois otages de cette relation franco-algérienne après avoir été otages des partisans de l'arabisation, de l'idéologie islamiste depuis 1962» (p 15), «Le monde arabe compte pas moins de 22 pays et on peut dire qu'aucune situation linguistique ne ressemble à une autre et pourtant on relève un dénominateur commun, à savoir la diglossie» (p 26), «En fait, les deux variantes initiales, arabe algérien dit dialectal et arabe classique littéral ont, du fait de leur contact intense durant plus de six décennies, fini par converger pour donner naissance à une troisième variante appelée désormais arabe médian, nouveau pôle de la réalité de la langue arabe en Algérie» (p 78), «A l'école algérienne, privilégier la mémorisation aux dépens de l'expression est un acte de violence. Comment demander aux enfants d'exprimer leurs besoins, de résoudre leurs conflits autrement que par le geste puisque nous n'aurons rien fait pour qu'ils apprennent à le faire avec le verbe» (p 139)

Avis Un titre qui se veut (et il l'est) accrocheur car franchement accusateur, ce qui paraît exagéré... mais un contenu plein de vérités car, pour sa presque totalité, s'appuyant sur une appro-

Extraits : «Jamais, peut-être, dans l'histoire de l'humanité, un peuple n'a été autant humilié et nié dans son identité comme le peuple algérien, qui plus est, par ses propres élites dirigeantes.

Ces dernières osent traiter la langue maternelle des Algériens de «tchekchouka» ou de langue «pathologique» ou de langue dialectale (lahdja) sous-développée» (A. Dourari, p 17) (...), «L'autonomie géolinguistique attestée de l'arabe algérien nécessiterait de lui octroyer un statut de langue à part entière au lieu de continuer à être décrit comme une variété subalterne d'une langue dont il aurait découlée à une période supposée de l'histoire, une histoire qui reste à décrire et à écrire» (Ibtissem Chachou, p 117) (...)

Avis Ouvrage présenté lors de la cérémonie du 9^e «Prix de journalisme Abdelhamid Benzine». Couverture assez originale. Un document de base pour aborder la problématique des langues et des cultures en Algérie.

che scientifique. Passionnant. Se lit comme un roman.

Citations : «Par arabisation, il faut entendre le choix politique fait par le nouveau pouvoir en place en Algérie, au lendemain de l'indépendance en 1962, d'effacer de la réalité algérienne le français, considéré non pas comme «butin de guerre» selon l'expression de Kateb Yacine, mais comme une séquelle coloniale et de le remplacer par l'arabe classique» (p 45), «En Algérie, on n'écrit pas comme on parle. C'est le cas aussi pour le Maroc et le Tunisie. Ce n'est pas le cas pour les écrivains orientaux qui le font presque sans difficulté» (p 110), «Toute erreur dans le système éducatif se répercute 20 ans après dans la société» (Rapport Unesco sur «les acquisitions et les résultats de l'apprentissage» pour l'année 2000. Cité p 121), «Est dite langue maternelle la langue qu'un locuteur entend dès les premiers instants de son existence, généralement au contact de sa mère sinon de la personne qui la remplace. C'est donc la langue de la mère, de l'enfance, langue que l'on tête en même temps que le lait maternel» (p 146), «Une langue véhicule toujours une culture.

Une certaine langue véhicule une certaine culture. Il n'existe pas de culture universelle. Une culture donnée est toujours associée à une langue donnée» (p 185), «Le monde qui nous entoure est chaos, et chaque langue est une entreprise de mise en ordre, qui diffère d'une langue à l'autre» (p 187), «Chaque mot d'une langue, en particulier d'une langue maternelle, fonctionne comme un morceau de cette mémoire collective (...). La langue maternelle, à travers son lexique, est dépositaire de la mémoire historique, culturelle, imaginaire, esthétique, religieuse» (p 193)

Citations : «C'est le propre de l'aliéné que de contribuer férolement à sa propre aliénation» (Dourari A.p 13), «L'indigence de la pensée des leaders politiques, entraîne, par effet pervers de sublimation du manque, le mépris des intellectuels et leur marginalisation» (Dourari A.p 16), «La revendication a (donc) toujours eu une longueur d'avance sur les acquis accordés» (Mustapha Tidjet, p 41), «L'unification d'une langue ne peut se faire à travers les institutions sans une adhésion et une participation des locuteurs» (A. Nouh, p 99), «C'est entre la réalité quotidienne suivant librement l'évolution du monde d'un côté, et les instances de régulation soucieuses de figer la langue dans une forme jugée élaborée d'un autre côté que l'évolution de la langue trouve un espace de liberté ou non» (Khalil Mgharfaoui, p 128), «Rendons aux jeunes Algériens leurs langues et apprenons-leur celles des autres pour qu'enfin leurs langues se délient et qu'ils puissent, en se libérant, contribuer, avec leur génie propre, à construire leur propre culture et entrer en conversation avec les autres» (Khaoula Taleb Ibrahimi, p 152)

Panique dans les cuisines à quelques heures de la rupture du jeûne Coupure intempestive de l'approvisionnement gaz à Oran Est

S. M.

Une coupure intempestive dans l'approvisionnement du gaz de ville est survenue hier à quelques heures de la rupture du jeûne à Oran Est et plus précisément à Dar Es-Salam et du côté de la cité Hasnaoui provoquant une panique générale parmi les ménagères qui s'affairaient à préparer le repas du f'tour. Cette coupure non programmée a eu lieu suite à une agression du réseau souterrain de distribution de gaz dans cette zone de la ville, selon des sources autorisées à la direction de distribution d'électricité et de gaz du centre d'Oran de la Sonelgaz qui gère les deux communes de Bir El Djir et du chef-lieu de la wilaya.

Une canalisation principale d'approvisionnement de gaz de ville a en fait été endommagée par des travaux d'excavation « non autorisés ». Cet empiètement du réseau souterrain de gaz n'est pas un cas isolé, mais cette direction recense régulièrement des incidents

similaires à travers les deux communes d'Oran et Bir El Djir qui accueillent des dizaines de chantiers de BTP et notamment les projets de construction de logements promotionnels. L'année écoulée, cette direction a ainsi recensé 66 agressions sur le réseau de distribution de gaz au niveau de la commune d'Oran et de Bir El Djir, soit une moyenne de six agressions par mois ce qui avait causé de nombreuses perturbations dans l'approvisionnement des abonnés en énergie gazière.

«Plus de 71% des perturbations de l'approvisionnement en gaz ont été causées par les agressions sur le réseau», précise la cellule de communication de cette direction qui appelle «tous les établissements de prendre en compte la consultation des services spécialisés de la direction avant de commencer les travaux». Il est à rappeler que cette direction a lancé à l'occasion du mois sacré un plan spécial pour garantir la qualité et la continuité du service pendant tout le mois de Ramadhan. «Les

équipes d'intervention ont été renforcées et leur disponibilité a été améliorée pour une intervention rapide et efficace en cas de panne éventuelle. Onze équipes spéciales de gaz et douze équipes spéciales d'électricité ont été mobilisées en plus des équipes présentes dans les neuf agences commerciales qui ont été renforcées par des entreprises sous-traitantes. L'entreprise met également à la disposition de ses chers clients le numéro 3303 disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour recevoir tous les appels des clients pour signaler toute panne ou demander des informations».

La responsabilité de cas d'empiètement sur le réseau de distribution d'énergie gazière souterrain incombe, selon cette direction, en premier lieu, aux organismes publics qui œuvrent souvent sans autorisation préalable de ses services techniques. Les agressions que subit le réseau sont multiples. Ils génèrent des points faibles qui entraînent des incidents regrettables.

Voie ferrée Ghar Djebilet -port d'Arzew Création d'une commission pour le suivi du projet

J. Boukraa

Une réunion de grande envergure s'est tenue avant-hier après-midi au siège de la wilaya pour examiner l'avancement du projet de construction d'une voie ferrée reliant la ligne ferroviaire de Ghar Djebilet au port d'Arzew et à la zone industrielle de Bethioua. Cette rencontre a rassemblé les représentants de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Ainsi, il a été procédé à la création d'une commission spéciale chargée de suivre de

près le projet et d'éliminer les obstacles qui pourraient entraver sa réalisation. Lors de cette réunion, les participants ont examiné l'état d'avancement des travaux, ainsi que les difficultés rencontrées qui pourraient retarder la livraison du projet. Conscient de l'importance de cette infrastructure pour le développement économique et social de la région, le wali a donné des instructions immédiates à tous les responsables présents pour éliminer les obstacles et faciliter la réalisation de ce projet d'utilité publique.

Ce projet important de ligne

EHU 1^{er} Novembre

Journée de sensibilisation sur l'hygiène hospitalière

La lutte contre les infections nosocomiales est un enjeu majeur pour les établissements de santé. C'est dans ce cadre que la commission de lutte contre les infections nosocomiales de l'Etablissement hospitalo-universitaire d'Oran a organisé hier une journée de sensibilisation sur le thème de l'hygiène hospitalière. Cette journée destinée aux surveillants médicaux et des travailleurs paramédicaux de l'établissement a vu la présentation de différentes infections nosocomiales, les précautions standard d'hygiène, les techniques de lavage des mains, la gestion des déchets médicaux, les comportements à adopter en cas d'exposition à du sang entre autres. L'hygiène hospitalière est d'autant plus importante que les infections nosocomiales (infections contractées à l'hôpital) sont fréquentes et peuvent entraîner des conséquences graves pour les patients. C'est pourquoi les autorités de santé doivent mettre en place des politiques de prévention et de contrôle des infections



dans les établissements de santé.

En effet, la prévention des infections nosocomiales est essentielle pour garantir la sécurité et le bien-être des patients, mais aussi pour protéger les travailleurs de la santé. Les mesures d'hygiène et de sécurité doivent être respectées par tous les professionnels de santé, afin de limiter la propagation des infections et d'assurer un environnement sain pour tous. L'hygiène hospitalière est l'ensemble des mesures visant à prévenir la propagation des infections dans un établissement de santé. Il

s'agit d'un enjeu crucial pour assurer la sécurité des patients, des visiteurs et des professionnels de la santé. La mise en place de protocoles rigoureux et la formation du personnel sont essentielles pour garantir le respect de ces mesures et la qualité de l'hygiène hospitalière. Les établissements de santé doivent également être équipés de moyens adéquats pour assurer une hygiène optimale, tels que des salles d'isolement, des dispositifs de nettoyage et de désinfection, etc.

J. B.

Bd Millenium

Découverte d'un cadavre portant des traces de strangulation

Une découverte macabre a été faite par les éléments de la protection civile d'Oran relevant de l'unité d'intervention de Bir El Djir. Avant-hier vers peu avant 22h00, ils ont été appelés pour évacuer le

corps sans vie d'un homme âgé de 67 ans. La victime qui portait des traces de strangulation, selon la protection civile, a été découverte dans un chantier d'une habitation au boulevard Millenium. Il a été évacué vers la morgue de l'hôpital 1^{er} Novembre afin de subir une autopsie dans de pareilles circonstances. Une enquête a été ouverte pour connaître les tenants et aboutissants de cette mort suspecte. J.B.

cué vers la morgue de l'hôpital 1^{er} Novembre afin de subir une autopsie dans de pareilles circonstances. Une enquête a été ouverte pour connaître les tenants et aboutissants de cette mort suspecte. J.B.

Direction des services agricoles Plus de 200 agriculteurs bénéficient d'autorisations de fonçage de puits

D. B.

forage d'un puits pour les besoins de l'irrigation des orangers, ce qui permet l'extension de la superficie de production. Cette dernière sera de l'ordre de 1.200 hectares pour atteindre une production de près de 100.000 quintaux à l'horizon 2024, a ajouté la même source.

Parallèlement, l'Etat a accordé un soutien financier aux agriculteurs pour le fonçage des puits en profondeur et leur dotation en équipements ainsi que la réalisation de bassins d'eau et la dotation des terres agricoles en matériel d'irrigation par aspersion, en pivots d'irrigation ou encore en système de goutte à goutte. Le but étant d'économiser l'eau, augmenter la production et élargir les superficies, a fait observer le même responsable.

Akid Lotfi et la rue de Mostaganem Saisie de 100 kg d'aliments et 60 kilos de viande avariée

Une importante opération de contrôle a été menée avant-hier dans plusieurs établissements alimentaires d'Oran, révélant de graves manquements aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaire. Plus de 100 kilos de produits alimentaires imprépropres à la consommation, tels que du poisson, des jus de fruits et des pâtes, ont été découverts et détruits, tandis que 60 kilogrammes de viande avariée ont été saisis. Les établissements contrôlés comprenaient une boulangerie-pâtisserie dans la rue Mohammed Boudiaf et deux pâtisseries et une boucherie dans le quartier Akid Lotfi. La commission de la santé, de l'hygiène et de la protection de l'environnement de la

J. B.

Célébration de la Journée internationale du théâtre

Présentation de la pièce «Avant la Lumière» au TRO

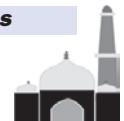
Le Théâtre régional «Abdelkader Alloula» d'Oran a célébré, lundi, la Journée internationale du théâtre en présentant la pièce «Avant la Lumière», qui traite du crime de l'organisation terroriste de l'armée secrète française (OAS), place Tahtaha (Oran). Cette pièce décrit l'attentat terroriste commis par cette organisation qui a fait exploser deux voitures piégées sur la place Tahtaha dans le quartier de Medina Jidda, le 28 février 1962, correspondant au 23^e jour du Ramadhan, où des dizaines d'Algériens sont tombés en martyrs et des centaines ont été blessés. Sept comédiens, étudiants du Département d'Art dramatique de l'Université d'Oran-1 «Ahmed Ben Bella» ont participé à ce travail artistique, écrit et réalisé par Yahia Benhamou et produit par la troupe «Nouveau Théâtre», en plus des techniciens. «Avant la Lumière» est la première œuvre théâtrale à aborder le sujet

ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

BENYAHIA Khaira, 52 ans, Petit Lac
CHOURID Mimouna, 81 ans, Bousfer
BATICHE Mohamed, 38 ans, Sid Chahmi
RAKEB Badra, 84 ans, Karma

Horaires des prières pour Oran et ses environs

| El Fajr | Dohr | Assar | Maghreb | Icha |
|---------|-------|-------|---------|-------|
| 05h28 | 13h08 | 16h41 | 19h27 | 20h45 |



MARSAT BEN M'HIDI

Eclairage, état des routes et transport irritent des habitants

Khaled Boumediene

L'éclairage public est une problématique parmi tant d'autres qui préoccupent énormément les habitants du grand quartier « M'kam » de Marsat Ben M'hidi, à l'extrême ouest de la wilaya. Depuis de nombreuses semaines, les 600 habitations du lotissement et certaines zones d'habitat de cet important centre urbain, qui a connu, une forte urbanisation ces dernières années sur les hauteurs de cette ville balnéaire, sont plongées dans le noir, suscitant ainsi un sentiment d'insécurité. De nombreux riverains expriment leur inquiétude face à cette situation. « L'éclairage public est inexistant dans notre secteur ! La plupart des lampadaires des ruelles de notre quartier ne fonctionnent pas. Cela fait plusieurs mois que nous avons signalé aux responsables concernés de l'APC ce problème d'éclairage, mais personne n'est intervenu pour régler le problème.

Alors que d'autres recoins et boulevards de la ville en bas s'allument jour et nuit. Ils sont même éclairés à l'éclairage LED et leur réseau d'éclairage public a été entièrement modernisé en LED connectées, pour accueillir les estivants du pays et de l'étranger notamment les émigrés », se lamenté Noureddine, 67 ans, traité de M'kam. Cette situation qui perdure peut engendrer l'insécurité, selon les habitants de M'kam. « On a vraiment peur de s'aventurer la nuit dans les rues sombres du quartier en ce mois de ramadhan ! Tout est noir, ce qui complique la tâche des services de sécurité qui luttent contre la criminalité. On craint les agressions mais aussi les vols de nos véhicules garés à l'extérieur et les cambriolages qui peuvent être commis dans nos domiciles. Mieux éclairées, les rues sont plus faciles à appréhender et l'impact de l'éclairage public sur la sécurité est vraiment important. C'est pour cela, que les responsables

de l'APC doivent prendre au sérieux le sentiment d'insécurité qui prévaut chez toutes les familles de M'kam ! ».

Par ailleurs, certaines rues sont « dans un état déplorable avec de nombreux nids-de-poule ». Les riverains qui ont exprimé leur satisfaction quant à la collecte des ordures ménagères et de l'approvisionnement en eau potable s'interrogent sur l'absence d'opérations de bitumage à travers l'ensemble des voies de leur quartier. Ils espèrent, en outre, le renforcement des transports pour permettre à leurs enfants de rejoindre dans de bonnes conditions leur collège, situé au centre-ville de Marsat Ben M'hidi. Dans le même sillage, ils veulent plus de sécurité dans les véhicules de transport qui desservent leur localité et celles de Chaib Rasso et Bider, pour éviter tout accident routier éventuel, surtout que certains ne disposent d'aucune autorisation pour assurer le transport collectif à Marsat Ben M'hidi.

MASCARA

L'alimentation en eau perturbée



Trois communes de la wilaya de Mascara enregistrent depuis mercredi une perturbation dans l'approvisionnement en eau potable en raison de travaux de maintenance programmés, selon un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des

eaux (ADE). Selon la même source, cette perturbation affecte les communes de Ghriss, El Bordj et El Keurt, en raison de travaux programmés pour réparer une fuite d'eau "importante" au niveau de la canalisation de distribution d'un

diamètre de 700 millimètres situé à la commune de Hacine. La situation de l'approvisionnement en eau potable devrait être rétablie ce jeudi en soirée, après l'achèvement des travaux d'entretien de cette conduite, a ajouté la même source.

16 marchés de proximité ouverts

Seize marchés de proximité ont été ouverts dans la wilaya de Mascara, à l'occasion du mois du Ramadhan, selon le directeur local du commerce et promotion des exportations, Nadjim Beladjna.

Ces marchés qui s'inscrivent dans le cadre du programme national du mois sacré, élaboré par le ministère, ont été ouverts au niveau des 16 daïras de la wilaya. Aménagés par les services communaux, ces espaces enregistrent la participation de quelque 100 opérateurs économiques pour permettre aux consommateurs

d'acquérir différentes marchandises et produits alimentaires de grande consommation, surtout les fruits et légumes à des prix raisonnables.

Les agriculteurs et grossistes et autres opérateurs économiques se sont engagés à approvisionner ces marchés en produits agricoles et alimentaires quotidiennement permettant de réaliser l'abondance requise durant le mois de jeûne, en collaboration avec les chambres d'agriculture et du commerce et industrie "Beni Chougrane" et le bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et

La direction du commerce et de la promotion des exportations a pris plusieurs mesures pour garantir l'abondance de ces produits alimentaires de grande consommation durant le mois du jeûne dans les marchés de la wilaya, en assurant un suivi quotidien des conditions d'approvisionnement et de distribution.

Ainsi, 60 brigades de contrôle de la qualité et de répression des fraudes sont mobilisées pour veiller au contrôle des pratiques commerciales à travers des locaux et marchés.

TIARET

Un cadre à la wilaya décède d'un malaise cardiaque

El-Houari Dilmi

La mauvaise nouvelle est tombée comme un couperet sur tous les fonctionnaires de la wilaya de Tiarét. Amrandi Ahmed, ancien directeur de l'Emploi de la wilaya de Tiarét, occupant actuellement la fonc-

tion d'attaché de cabinet du wali de Tiarét, est décédé juste après le ftour, victime d'un malaise cardiaque. Commis de l'Etat depuis de nombreuses années, le défunt a occupé le poste de directeur de wilaya de l'emploi, avant d'être affecté à la wilaya pour exercer plusieurs fonc-

tions dont celle d'attaché auprès du cabinet de l'actuel wali.

Aux qualités morales irréprochables, Amrandi Ahmed était aimé et apprécié par tous. Son corps a été transféré vers la wilaya de Tizi-Ouzou pour être inhumé dans son village natal d'Azeffoun.

EL-BAYADH

Plus de 6.300 comprimés psychotropes saisis

Hadj Mostefaoui

ment aménagée sur le tableau de bord 6.360 comprimés psychotropes de marque Prégabaline, destinés à être commercialisés, ainsi qu'une importante somme d'argent. La marchandise a été saisie, de même que le véhicule. Tandis que les trois mis en cause ont été arrêtés et présentés au parquet devant le procureur de la république près du tribunal d'El-Bayadh qui a ordonné leur placement en détention provisoire.

EL BAYADH

Le ramadhan ranime la ville après l'Iftar

Un programme culturel et artistique riche et varié a été élaboré pour égayer les nuits du mois de Ramadhan dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès de la direction de la culture et des arts "Mohamed Belkheir".

Le gestionnaire de cet établissement culturel, Fadlaoui Ghriss a indiqué, à l'APS, que le programme tracé par la maison de la Culture et des arts, en coordination avec le commissariat du festival culturel local des cultures et des arts populaires, comprend des spectacles de divertissement pour enfants, animées par deux associations culturelles "Basmat El Amel" et "El Kef", ainsi que l'association des arts culturels des créations de jeunes et l'association "Farh Lil Masrah" et des activités en plein air, avec la participation de nombreux artistes.

Au menu pour enfants, figurent également des concours de lecture, de chansons, dessins, coloriage, ainsi que la projection de films de dessins animés et autres abordant la vie du prophète Mohamed (QSSSL) et l'histoire des prophètes, et autres. Pour les adultes, le programme prévoit des lectures poétiques (Melhoum), des chants traditionnels, du Madih et chants soufis et des spectacles folkloriques avec la participation

Le public sera au rendez-vous avec des représentations théâtrales, à savoir le monodrame "El Haïm" (l'errant) de Hichem Ahmed Kandi et la pièce "Sa oublier" (je prendrai le large) de l'association culturelle "Fikrat El Amel" et autres.

Ces activités auront lieu au niveau de nombreux espaces de proximité de loisirs à El Bayadh, à l'instar des jardins de "l'enfance" et "la concorde", la salle des conférences "Ahmed Horri", la maison de la culture "Mohamed Belkheir", en plus des établissements culturels répartis à travers les communes de la wilaya.

De son côté, la bibliothèque principale de lecture publique "chahid Rak El Hadi" a élaboré un programme varié qui comporte l'organisation de "Jalassat Dinia" (assises religieuses) au profit des femmes sous le thème "Mafatih dinia" (cles religieuses), outre la tenue de concours "Challenge de lecture pour les enfants", le petit lecteur, le jeune orateur et le brillant récitant du Coran.

SAÏDA

Un trafic de drogue démantelé

Les services de police de Saïda ont démantelé un réseau criminel de quatre individus spécialisé dans le trafic international de drogue et saisi plus de 10 kg de kif traité, a-t-on appris auprès de la sûreté de wilaya. La même source a indiqué que cette opération a été effectuée suite à des informations parvenues à la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de wilaya de la police judiciaire, selon lesquelles des individus vendaient de la drogue (kif traité) dans la ville de Saïda.

Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des membres du réseau qui ont été traduits devant la justice pour le chef d'inculpation de constitution d'un réseau criminel de trafic international de drogue (kif traité).

Foot/Ligue 1 Mobilis

**CSC - ESS et ASO-MCA,
têtes d'affiche de la 21e journée**

La 21ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue ce week-end, et amputée de trois rencontres de clubs engagés dans les différentes compétitions africaines, à savoir le CR Belouizdad et la JS Kabylie (Ligue des champions) et USM Alger (Coupe de la Confédération), sera dominée vendredi par deux chocs majeurs ayant pour théâtre les stades de Constantine et de Chlef.

A Constantine, le CSC (2e - 33 pts), accueillera dans l'après-midi, au stade Benadelmalek, dépourvu de projecteurs, l'ES Sétif (3e - 32 pts) dans un alléchant match à six points, ouvert à tous les pronostics. Les Constantinois qui viennent d'engager Lyamine Bougrara à la barre technique, en remplacement du démissionnaire Kheireddine Madoui, restent sur une série de quatre nuls consécutifs lors de ses quatre dernières sorties, raison pour laquelle ils sont fermement décidés à retrouver le chemin des victoires pour consolider leur position de dauphin, qualificative à la prochaine édition de la Ligue des champions.

Toutefois, leur mission n'est pas aisée face à «l'Aigle noir» qui vise le même objectif, et qui aspire à enregistrer son 3e succès de rang. Les hommes du coach Bilal Dziri veulent préserver la belle dynamique enregistrée depuis plusieurs journées, grâce

aux buteurs de charme Ghiles Guenaoui et le Camerounais Adolf Nkembé.

Une victoire sétiennne ravirait la 2e place à son adversaire du jour, étant donné que les deux équipes comptent le même nombre de matches (19). Au match aller, les deux clubs phares de l'Est algérien s'étaient séparés sur un score vierge (0-0).

L'autre belle affiche de vendredi opposera au stade Boumezrag de Chlef, l'ASO (10e - 25 pts) au MC Alger (4e-30 pts). Les Chéliens, qui ont concédé la défaite devant l'ESS (1-0) après une belle série de quatre matchs sans défaite, ne jurent que par la victoire pour s'éloigner quelque peu de la zone de turbulences.

Pour le «Doyen», ce sera la première sortie officielle de l'entraîneur Patrick Beaumelle depuis son arrivée à la barre technique. Les «Vert et Rouge» qui comptent deux matches en retard, sont appelés à bien gérer cette périlleuse sortie, programmée dans l'après-midi, s'ils veulent monter sur le podium. Pour y parvenir, ils misent beaucoup sur leur dernière recrue du mercato hivernal, Ali Haroun, auteur d'un doublé face au RC Arba (3-1) pour sa première sortie.

A Magra, se déroulera une rencontre avec un air de derby entre le NCM (13e - 23 pts) et l'US Biskra (7e - 27 pts). La for-

mation locale qui compte deux matches en moins, et toujours en course en Coupe d'Algérie, n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise, vu sa position au bas du classement. La victoire est impérative pour le NCM, qui reste difficile à manœuvrer "at home".

A El-Bayadh, le promu MCEB (12e - 19 pts) et le RC Arba (10e - 25 pts), mal positionnés au classement général jouent un véritable match de survie.

Le moindre point récolté aura son pesant d'or, les locaux, profitant de l'avantage du terrain, partiront favoris devant une équipe de l'Arba qui voyage mal.

Une seule rencontre est au programme samedi qui mettra aux prises, l'USM Khencela (7e - 27 pts) au Paradou AC (14e - 17 pts). Les Khencelais, qui comptent 10 points d'avance sur les Pacistes, n'ont pas droit à l'erreur devant leur public. En revanche, les «Jaune et Bleus», sur la corde raide, sont condamnés à gagner pour sortir de leur inconfortable position dans laquelle ils se débattent depuis le début de la saison.

Les rencontres de la 21e journée de Ligue 1, CR Belouizdad-JS Saoura et JS Kabylie-HB Chelghoum Laid, initialement prévues le 1er avril sont décalées au mercredi 5 avril soirée, alors que le match USM Alger - MC Oran a été reporté à une date ultérieure.

Foot / Ligue 1- MC Oran

**Trois semaines sans matchs officiels,
le staff technique inquiet**

Le MC Oran sera contraint au repos forcé jusqu'au 8 avril prochain après le report de son match contre l'USM Alger, initialement prévu ce week-end, pour le compte de la 21e journée de la Ligue 1 de football, portant à trois semaines la période d'inactivité de l'équipe, a déploré mercredi son entraîneur Omar Belatoui. La dernière sortie officielle des 'Mouloudéens' en championnat remonte au 17 mars en cours, lorsqu'ils se sont contentés d'un nul (0-0) à domicile face au CS Constantine dans le cadre de la 20e journée, soit avant l'arrêt du championnat coïncidant avec la fenêtre FIFA du mois de mars. Le coach Belatoui a estimé dans une déclaration à la presse, que le report du match face à l'USMA, en raison des obligations des "usmistes" en Coupe de la Confédération africaine de football, «risque de porter préjudice à (ses) joueurs qui ne renouent avec la compétition officielle que le 8 avril prochain

face à l'USM Khencela à Oran», dans le cadre de la 22e journée. Le staff technique des 'Hamraoua' est confronté, en outre, à "des difficultés énormes" pour conserver la forme compétitive de ses capés, après avoir échoué à programmer des rencontres amicales jusqu'à présent, se contentant de séances d'entraînement de routine, selon la même source.

Cette conjoncture intervient aussi après la phase difficile qu'a traversée la formation d'El-Bahia pendant la trêve hivernale qui a duré six semaines, mais qui n'a pas été exploitée à bon escient par le club, vu que les joueurs n'ont repris l'entraînement que lors des deux dernières semaines de cet arrêt.

Il a fallu, à l'époque, l'intervention des autorités locales pour remettre de l'ordre dans le club en régularisant partiellement les joueurs qui n'avaient pas trouvé d'interlocuteurs après la démission du président du conseil

d'administration Youcef Djebbari, rappelle-t-on. Cela s'est répercuté négativement sur le parcours du MCO en début de la phase retour en n'obtenant que quatre points sur neuf possibles lors de leurs trois rencontres jouées jusqu'à présent, après le report de leur match contre le CR Belouizdad (18e journée).

Omar Belatoui a réitéré que l'objectif de son équipe étant d'assurer «dans les plus brefs délais» son maintien parmi l'élite, en attendant de revoir ses ambitions à la hausse la saison prochaine «grâce à l'arrivée immédiate de la compagnie 'hyproc' qui devra racheter le club dans les prochaines semaines», a-t-il assuré. Avant la 21e journée du championnat, le MCO pointe à la 9e place avec 26 points, tout en comptant un match en moins. L'équipe devance de 12 longueurs le premier potentiel relégable, en l'occurrence, la JS Kabylie (15e, 14 pts) qui a trois rencontres en retard.

Football / Ligue 1 «Mobilis»

US Biskra : un mois de suspension ferme pour le président Tria

Le président de l'US Biskra, Abdelkader Tria a écopé d'un mois de suspension ferme, «pour avoir tenu des propos injurieux» lors du match contre le RC Arbaâ (1-0) de la 20e journée de Ligue 1 Mobilis, disputé le 17 mars au stade d'El Alia, a annoncé la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP).

«La suspension du président

Abdelkader Tria implique une interdiction de terrain et de vestiaires, et elle est rehaussée d'une amende de 100.000 DA» a ajouté la CD dans un bref communiqué, diffusé sur le site officiel de la LFP.

L'USB, qui ce jour-là recevait le RCA, s'était imposée (1-0), grâce à Merouani Boussalem, ayant inscrit l'unique but de cette rencontre à la 13e minute de

jeu. Le club des Zibans occupe actuellement la 8e place au classement général de la Ligue 1 Mobilis avec 27 points, alors que le RCA est 11e, avec 25 unités au compteur.

Lors de la 21e journée, prévue ce week-end, l'USB jouera en déplacement chez le NC Magra (13e/23 pts), alors que Larbaâ se rendra chez le MC El Bayadh (12e/24 pts).

CAN-2023 (U23)

Fin de l'aventure des Verts

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23) et en dépit de tous les efforts déployés lors du match retour du dernier tour des éliminatoires de la CAN U23, n'a pas réussi à passer le cap du Ghana (1-0), alors que dans les autres matchs, la Guinée a surclassé le Nigeria, et le Mali a créé la surprise en éliminant le Sénégal. Les chances algériennes de passer ce tour ont été anéanties dès la 11eme minute de jeu quand l'attaquant ghanéen Abdul Fatawu Issahaku trouve la faille pour battre le gardien Teddy Boughendi. Pourtant, la première consigne donnée par le staff technique lors de la causerie d'avant-match était de faire attention aux rushs d'entrée des Blacks Meteors.

«C'est le terminus. On arrive à la fin d'une aventure pour laquelle on s'est beaucoup investi. Je suis déçu pour les joueurs, déçu pour la fédération et déçu pour toutes les personnes qui ont cru en cette équipe», a déclaré le sélectionneur national, Noureddine Ould Ali à l'issue de la rencontre.

Et d'ajouter : «Ces joueurs ont de l'avenir et ont besoin de progresser davantage pour espérer passer un cap supérieur et disputer d'autres challenges».

Ainsi, malgré quelques situations créées en fin de match, la sélection nationale U23 n'arrivera pas à arracher les penalties et regrette d'avoir raté la manche-aller où il y avait de la place pour un meilleur résultat.

Lors du match aller disputé vendredi d'aller à Annaba, l'Algérie et le Ghana se sont neutralisés 1 à 1.

La sélection algérienne U23 a été réhabilitée par la Confédération africaine

de football (CAF) après la disqualification de la RD Congo pour avoir aligné aux éliminatoires de la CAN-2019 un joueur dont la date de naissance a été falsifiée.

**MALI ET GUINÉE QUALIFIÉS,
PAS DE JO POUR LE SÉNÉGAL
ET LE CAMEROUN**

La surprise est venue de Bamako où le Mali, battu 3-1 à l'aller, a renversé le Sénégal 3-0 et validé son billet pour la phase finale. Alors que les Lionceaux tenaient leur qualification jusqu'à l'heure de jeu, Diallo (60e), Doumbia (67e) et Sangaré (73e) ont marqué coup sur coup pour éliminer les Sénégalais, qui ne verront donc ni la CAN de la catégorie ni les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Même sanction pour le Cameroun. Après leur défaite 1-0 au Gabon à l'aller, les Lionceaux Indomptables ont pourtant remonté leur retard grâce à un but inscrit par Etienne Eto'o, le fils de la légende camerounaise (25e). Mais la bande à Guy Feutchine a ensuite flanché aux tirs au but (1-0, 6-7 tab). La Guinée sera en revanche bien au rendez-vous après avoir éliminé le Nigeria (2-0). Algassime Bah (62e) et Aiseny Soumah sur coup-franc direct (75e) ont qualifié le Syli U23.

L'Egypte et le Congo avaient déjà validé leur billet respectivement dimanche et lundi.

La CAN U23 se jouera du 2 au 26 novembre 2023. Les trois premiers du rendez-vous continental représenteront l'Afrique aux JO-2024 à Paris (26 juillet - 11 août), rappelle-t-on.

CAN-2023 des U17/ Tournoi «test-event»

**L'Algérie termine 2e,
le Japon sacré**

La sélection algérienne des moins de 17 ans a terminé deuxième du tournoi international de football d'Alger (22-28 mars) suite au match nul concédé face à son homologue malienne (2-2), lors de la troisième et dernière journée disputée mardi au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger).

Les U 17 Algériens et Maliens ont livré une empoignade, ayant l'allure d'un véritable match de «Coupe d'Afrique» où tout était au rendez-vous : intensité, engagement et renversement de situation.

Les buts de la rencontre ont été inscrits en deuxième période par Anatof (62' so et 78') pour l'Algérie, alors que Dianguine Sidibé (64') et Aboubacar Diarra (76') ont marqué pour le Mali.

A cinq minutes de la fin, les Verts ont marqué un troisième but que l'arbitre a annulé pour une position de hors-jeu, avant de siffler la fin d'une rencontre «très bénéfique» comme l'ont reconnu les deux entraîneurs.

Lors de la première journée, la sé-

lection algérienne s'était imposée devant les Comores 3-1, avant de se neutraliser devant le Japon (3-3) à l'occasion de la 2e journée.

Au stade du 5 juillet, le Japon a été sacré suite à sa victoire face aux Comores (4 à 1).

Lors de la CAN-2023, la sélection algérienne des U17 évoluera dans le groupe A, domicilié au stade Nelson-Mandela de Baraki, en compagnie de la Somalie, du Sénégal, et du Congo. Les Algériens entameront le tournoi face aux Somaliens, en match d'ouverture du tournoi prévu le samedi 29 avril (20h00). Douze nations prendront part à la prochaine CAN-2023 en Algérie. Leurs sélections ont été réparties en trois groupes de quatre. Les rencontres se joueront au stade Nelson-Mandela de Baraki, Chahid-Hamlaoui de Constantine, et au 19-mai 1956 d'Annaba.

Les équipes demi-finalistes de la CAN-2023 représenteront l'Afrique au Mondial U17 au Pérou (10 novembre-2 décembre).

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION DES DOMAINES
DE LA WILAYA DE TIARET

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N° /2023

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des entreprises, que la direction des Domaines de la wilaya de Tiaret lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation des travaux des :

PROJET : ETUDE, REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN CENTRE FONCIER INTERCOMMUNAL A KSAR CHELLALA AVEC 02 LOGEMENTS D'ASTREINTES

COMMUNE : KSAR CHELLALA

+ LOT N°01: REALISATION DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES

Les soumissionnaires sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la direction des Domaines de la wilaya de Tiaret - Service des affaires générales et des moyens sis à « la cité frères Guitoun- Tiaret ».

Les soumissions doivent être présentées en trois offres distinctes (Dossier De Candidature, offre technique - offre financière) conformément aux prescriptions du cahier des charges.

1- LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- Déclaration de candidature, renseignée, visée, datée et signée
- Déclaration de probité, renseignée, visée, datée et signée
- Copie du registre de commerce de l'entreprise + copie électronique
- Copie du statut réglementaire de l'entreprise pour les personnes morales (SARL, EURL...).
- Copie du numéro d'identification fiscale (NIF)
- Copie du certificat de qualification et de classification en cours de validité

| Lot | Qualification du soumissionnaire | Catégorie | CODE | Références Professionnel |
|--|----------------------------------|------------|------|--|
| * REALISATION DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES. | Bâtiment (ACTIVITE PRINCIPALE) | 02 ET PLUS | | Réaliser (02) Deux Projets de même nature (JOINDRE ATTESTATION DE BONNE EXECUTION) |

- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonnes exécutions visées par les contractants ou des PV de réceptions définitifs.
- Liste des moyens humains déclarée nominativement ou DAS avec Bordereau de l'année considérée, appuyé par les diplômes ou attestations de succès + attestation d'affiliation + attestation de travail et la mise à jour CNAS en cours de validité.
- Liste des moyens matériels approuvés par des cartes grises pour le matériel roulant, et tout autre document juridique pour le matériel non roulant (visée et signée)
- Casier judiciaire du signataire N°03 dument habilité (de moins de trois mois).
- Une copie des mises à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH) en cours de validité.
- Une copie de l'extrait de rôle datant de moins de trois mois apuré ou échéancier de paiement.
- Les bilans financiers des trois dernières années visés par les services des impôts précisant le chiffre d'affaires de chaque année ;
- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales de l'année considérée
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;

2-L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- une déclaration à souscrire renseignée, visée, datée et signée.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif (Annexé au cahier des charges) et tout autre document exigé en application des Dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ;
- Planning des travaux paraphé et signé;
- Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3-L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission renseignée, visée, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires renseignée, visée, datée et signée
- Le détail quantitatif et estimatif renseignée datée et signée.

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions modèles, termes, Spécifications figurant au dossier d'appel d'offres.

L'offre doit être déposée à l'adresse suivante :

Direction des Domaines de la wilaya de Tiaret - Cité Frères Guitoun Tiaret

L'enveloppe extérieure anonyme devra porter la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE

N° /2023

ETUDE, REALISATION ET EQUIPEMENT D'UN CENTRE FONCIER INTERCOMMUNAL A KSAR CHELLALA AVEC 02 LOGEMENTS D'ASTREINTES

COMMUNE : Ksar Chellala

LOT:

«À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

CHOIX DE L'OFFRE :

- Pour les lots, Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et sera retenu pour un ou plusieurs lots dans le cas où il est le moins disant .

La période de validité des offres correspond à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois cent Cinq (105) jours .

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur le BOMOP et au moins dans deux quotidiens nationaux en deux langues.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. L'heure limite est au plus tard à 12 h

Toutefois, le service contractant a toute latitude pour proroger le délai de dépôt des offres et informe les soumissionnaires par tous moyens écrits.

L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le même jour à 14 h00 au niveau de siège de la direction des domaines de la wilaya de Tiaret.

Si le dernier jour de la préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités pour assister à l'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE

WILAYA D'ORAN

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ORAN

DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° Q...../2023

Numéro d'identification Fiscal : 099731019271904

La direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, portant acquisition d'équipement médical pour l'hôpital 240 lits à GDYEL /

Lot N° 8 : Equipement de transfusion sanguine

CAPACITES PROFESSIONNELLES

L'appel d'offre faisant l'objet du présent cahier des charges s'adresse aux fabricants ou importateurs agréés par le ministère de la santé ou de l'industrie pharmaceutique.

CAPACITES TECHNIQUES

Ayant fourni des équipements de même nature que ceux du lot considéré, justifié par au minimum (01) une attestation de bonne exécution durant les cinq dernières années, délivrée par des services contractants publics.

CAPACITES FINANCIERES

Les Capacités financières du soumissionnaire doivent être justifiées par les bilans financiers des trois dernières années (2019-2020-2021) certifiés par les services des impôts, dont la moyenne des trois chiffres d'affaires ne doit pas être inférieure à :
-50.000.000,00 DATTC pour le n°08

- NB : tout soumissionnaire n'ayant pas satisfait aux trois conditions d'éligibilité suscitées verra son offre rejetée.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran à BD AHMED BENABDERAZAK ORAN (en face de L'ENTV d'ORAN) -bureau des marchés-, contre la remise d'un récépissé de versement , auprès du trésor public de la wilaya d'Oran , de la somme non remboursable de dix mille dinars algériens (10.000,00DA).

CONTENUE DES OFFRES : les offres doivent être présenter comme suit :

A) DOSSIER DE CANDIDATURE :

- 1-Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée.
 - Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours.
 - 2-Une déclaration de probité selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée
 - 3-les statuts pour les sociétés ;
- *pour le reste des documents demandés veuillez voir l'article 14 du cahier des charges

B) L'OFFRE TECHNIQUE :

- 1-Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint remplie, signée, daté et cachetée.
- 2-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » .
- 3-Une caution de soumission conformément à l'article 13 du cahier des charges .

*pour le reste des documents demandés veuillez voir l'article 14 du cahier des charges

C) L'OFFRE FINANCIERE :

- 1-La lettre de soumission selon le modèle ci-joint remplie, signée, datée et cachetée
- 2-Le bordereau des prix unitaires (BPU) selon le modèle ci-joint ; remplie, signée, daté et cachetée
- 3-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) selon le modèle ci-joint ; remplie, signée, daté et cachetée

Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention (dossier de candidature), (offre technique) ou (offre financière) selon le cas .

Ces trois enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Deuxième avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

N°...../2023

Acquisition d'équipement médical pour l'hôpital 240 lits à GDYEL en lots séparés

Lot

La durée de préparation des offres est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au siège de la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran -bureau des marchés- de 08H00 à 13H00, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui tiendra le jour de dépôt des offres à 14 H00 à la salle de réunion de la direction de la santé et la population de la wilaya d'Oran.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 110 jours à compter de la première parution dans la presse nationale ou le BOMOP du présent avis d'appel d'offres.

Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prolongé systématiquement d'un mois supplémentaire.

LE DIRECTEUR DE LA SANTE
ET DE LA POPULATION

Sénégal

Les orpailleurs à la conquête de l'Est

Le trou noir s'ouvre sur les entrailles de la Terre, insondable.

Mohamed Bayoh, Guinéen de 26 ans, s'y engage et disparaît, happé par les ténèbres, dans l'espoir d'y trouver la pépite d'or qui changera sa vie.



Il fait partie des milliers de Ouest-Africains qui se sont aventurés dans l'est du Sénégal à la recherche du précieux métal. L'exploitation de l'or a métamorphosé cette région frontalière avec le Mali et la Guinée, facteur d'opportunités et de risques.

Le paysage autour de Bantakokouta est comme un gruyère qui s'étend à perte de vue, baigné d'une brume poussiéreuse. Autour de chaque cavité, de petits groupes, protégés du soleil par des abris de branchage, font remonter à la manivelle la roche extraite du sol. Un peu plus loin, des femmes trient les roches et jettent les mauvaises sur des monticules. Chaque jour, ce sont les mêmes gestes, sans garantie de succès. Mohamed Bayoh le dit : «Travailler ici, c'est comme jouer à la loterie, on n'est jamais sûr de gagner». Mais il va rester «jusqu'à trouver de l'or». Les orpailleurs de Bantakokouta s'installent quelques jours ou mois, et repartent. Ils sont là pour gagner de l'argent sans s'éterniser, l'envoient à leur famille, ou investissent dans leur pays. Mohamed Bayoh espère «trouver beaucoup d'or. Pas un peu... Beaucoup. Pour commencer une autre vie en Guinée». Au bout de six mois, ses revenus lui ont permis d'acheter deux motos. Avec un gramme d'or, il dit gagner environ 30.000 francs CFA (45 euros). Les risques sont nombreux. Les éboulements tuent régulièrement. Le chanvre indien et le tramadol, un antidouleur à risques, sont consommés «en pagaille», dit Diba Keita, responsable d'un comité de vigilance communautaire.

MERCURE

Peuplé de quelques dizaines d'âmes il y a une vingtaine d'années, le village est devenu une ville de plusieurs milliers d'habitants, entièrement tournée vers l'or. L'activité y est autorisée, contrairement à plusieurs sites de la région.

D'autres zones sont occupées par de grandes compagnies, parfois à l'origine de conflits fonciers avec les populations. Dans la ville, les ruelles sont jonchées d'ordures, parcourues par chèvres et moutons. La majorité des cases sont des constructions rudimentaires, en bambou et crintin.

Dans son atelier, un Burkinabè, Souleymane Segda, passe les pierres déjà concassées dans une machine qui crache de la poussière et prend presque toute la place. Il n'y a pas de toilettes. Le jeune homme de 20 ans est couvert de terre. Son lieu de travail est aussi sa chambre. «Je peux gagner jusqu'à 50.000 francs CFA par jour (75 euros). Je rentre (au Burkina) dès que c'est possible et quand j'aurai gagné assez d'argent, je partirai définitivement», confie-t-il. Les paillettes d'or sont récupérées à l'issue du lavage. L'utilisation du mercure, dangereux pour la santé et interdit en raison de sa toxicité, est répandue, polluant les cours d'eau.

PROSTITUTION

On trouve presque de tout désormais à Bantakokouta: machines-outils, produits électroniques... La ville abrite des lieux de culte, un poste de santé mais aussi des boîtes de nuit, des salles de jeux vidéo. «L'or a apporté la richesse. Autrefois, on allait chercher nos produits à Mako», à une vingtaine de kilomètres, raconte Waly Keita, né dans le village il y a 63 ans. Il se souvient avec nostalgie «des mamans» qui partaient creuser au fleuve pour trouver quelques pépites pendant que les hommes allaient en brousse chasser et récolter du miel.

L'or a apporté sa part d'ombre, «le banditisme», et «les conflits», déplore-t-il. Si la coexistence entre les communautés se passe bien globalement, les incidents existent, comme en 2020 lorsque des affrontements avaient éclaté entre les forces de sécurité sénégalaises et des orpailleurs guinéens, entraînant la mort de deux jeunes hommes.

Sur une place un peu à l'écart des commerces, une jeune femme, short bleu moulant et tee-shirt rouge, parle au téléphone. «Non ce n'est pas bon. C'est pas assez. Je vais rien faire avec toi», dit-elle dans un français approximatif. Comme des dizaines d'autres, elle s'est trouvée piégée et obligée de vendre son corps. «Je n'aime pas mon travail», lâche-t-elle doucement, un voile de honte sur le visage.

«La prostitution est devenue un pro-

blème majeur», explique Aliou Bakhoum, chef d'antenne de l'ONG La Lumière à Kédougou, la capitale régionale. «Ces jeunes femmes, principalement du Nigeria, souvent mineures, sont victimes d'un trafic très organisé et d'un réseau très puissant».

RADICALISATION

Son association a recueilli une quarantaine de jeunes filles, dont certaines âgées d'une quinzaine d'années, et les aide à rentrer dans leur pays. M. Bakhoum raconte leur vie brisée, les mensonges des trafiquants qui les ont appâtées avec la promesse d'un emploi, la traversée de l'Afrique de l'Ouest et les pressions qu'elles subissent pour garder l'omerta. Face à la recrudescence des trafics, l'Etat a beaucoup investi dans la sécurité et le renseignement, explique un haut responsable administratif qui souhaite rester anonyme.

L'Etat a aussi intensifié les opérations de sécurisation de la frontière avec le Mali. Préservé jusqu'alors, le Sénégal craint la contagion jihadiste par son voisin. «L'est du Sénégal serait un territoire très intéressant pour les jihadistes, pas forcément pour des attaques, mais pour le recrutement et le financement. Les sites d'orpaillage sont idéaux pour trouver des jeunes frustrés qui veulent gagner de l'argent et l'or est très facile à cacher et à échanger», souligne un diplomate occidental sous couvert d'anonymat. Bantakokouta compte des dizaines de comptoirs tenus par des Maliens, où l'or est acheté puis transporté en catimini de l'autre côté de la frontière, illégalement.

Un rapport du Timbuktu Institute de 2021 insiste sur la frustration socio-économique des jeunes, une des causes principales de radicalisation. La région de Kédougou compte plus de 25% de chômeurs et plus de 70% de taux de pauvreté. Le décrochage scolaire atteint des proportions inquiétantes. La détérioration récemment accélérée des conditions de vie pousse les jeunes à venir de plus en plus tôt tenter leur chance dans les mines. Mais beaucoup déchantent, menaçant de recourir à d'autres expédients.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Vends F3 Millénium 1^{er} étage 12,15 MD nég – F4 top 116 m² C/V – F4 top luxe Gambetta vue sur mer 2,7 MD- Loue F3 meublé, 2^{er} étage Seddikia 5U/mois – Vends plusieurs apparts haut standing Canastel – B A : 0553.04.38.07

■ Loue 2 apparts gd standing à Oran la Lofa, le 1^{er} à droite 3 gdes pièces et gd hall, cuis, SDB, WC, balcons, placards, toutes commodités, le 2^{er} à gauche 3 gdes pièces + cuis + SDB + WC + cour – Tél : 0661.31.68.44

■ A louer F2 à Sidi el Houari C/ V Oran avec grande cour au RDC, nouvelle construction + Vds magasin à Eckmühl côté marché – 0770.18.23.70

■ Cherche location F2 ou F3 au RDC à Maraval et les environs, pas de courtier SVP – Tél : 0656.32.51.18

■ Loue appart F4, 1^{er} étage côté CHUO Plateau Oran convient profession libérale. Tél : 0798.81.84.09

■ Echange F2 à Boulanger, 76 m² 1^{er} étage avec haouch de 3 ou 4 pces à Bouserville, Claire Fontaine ou Paradis/plage + Loue niv de villa 250 m², 5 P, cuis, SDB, hall, eau H24, Médiouni + Achète terrain pour constr S/fêtes 400 m² - Px 800 M – Tél : 0658.21.04.49

■ A louer appart F2, 5^{er} étage à Akid Lotfi pour durée de 6 mois 4 MD + F3 à louer 120 m² 2^{er} étage en face Casnos Bir El Djir pour une année 4,5 U/mois – Tél : 0798.43.41.57- 0698.51.84.62

■ Un très joli appartement à vendre situé à El Amria, cité sécurisée au 1^{er} étage F3 acte + livret foncier prix après visite – Tél : 0673.57.71.38

■ Vends duplex 1^{er}/2^{er} Yasmine (980U) – F3 Maraval – mosquée Benâïcha, RDC (700U) – F3 Rue Larbi Ben M'hidi, 5^{er} (800U) – F3 Miramar, 4^{er} (900U) – F2 Lescure, 3^{er} (370 U) – F3 Rue Med Khemisti, 3^{er} (16 MDA) – Ag ABDALLAH 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

■ A louer appartement F4 100 m² 1^{er} étage – F3 2^{er} étage 80 m² avec terrasse 50 m² pour usage bureau en face bâtiment 109 rue de Mostaganem Oran – 0792.00.23.74

■ Loue F2 Millénium, 1^{er} étage (2,5U) – F2 à Coca, 1^{er} (2,5U) – F2 St Pierre, 1^{er} (2,5U) - F3 Cité Lescure, 10^{er} (2U) – F3 Angle rue Mostaganem, RDC (3U) – F5 Aïn El Turck, 4^{er} (2,5U) – villa Kerma (5U) – Ag ABDALLAH 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

■ PENSÉE
Il y a une année, le 28 mars 2022, disparaissait à jamais notre chère regrettée : KORICHE Khalida, épouse DIDI, laissant un vide incomensurable. Les familles GHOMARI, KORICHE, DIDI, BOUZEROUATA, BELKACEM et GUENOUN demandent à tous ceux et celles qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Que Dieu Le Tout-Puissant, lui accorde Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis. Repose en paix

VILLAS

■ Vends villa R+1, top, 310 m², Point du jour, villa Gambetta R+1 400 m², 2f, prix 12.5 MD nég – Villa R+1, Gambetta 470 m², 2 faç P 12 MD – Villa R+1 Maraval 350 m², Px. 4 MD – Villa R+1 Maraval 450 m², Px. 12 MD nég – Villa R+1 à Hassi Ameur 370 m², 2,7 MD nég – BA : 0553.04.38.07

■ A louer belle villa avec piscine, grand confort, avec toutes commodités : sécurité, internet, télévision pour le mois de Ramadhan, pour famille honorable, située sur corniche oranaise – Tél : 0542.58.37.52 – 0797.61.34.30

■ Agence immobilière vo us propose une maison coloniale au vieux Canastel d'une superficie de 1.089 m², bien située, 2 façades au Gd Bd, 2^{er} faç côté résidentiel, acte + L/F – Tél : 0669.00.59.03

■ Vends maison au RDC d'un duplex R+1 avec petit garage et petit jardin, sup 150 m² pas très loin du rond-point de la wila (près de l'école normale), convient habitation et fonction libérale. Tél : 0770.22.20.36

EMPLOIS

■ Magasin à Maraval cherche des employées femmes, âgées entre 20 et 35 ans, de 12h à 18h, 1 jour sur 2, pour le mois de Ramadhan – Tél : 0794.29.26.19

■ Laboratoire à Oran cherche employée femme, sachant faire gâteaux traditionnels (makroud – griouche – sablé..) Contacter 0552.50.68.33

■ Salon de coiffure à Haï Yasmine 2 Oran cherche coiffeuse qualifiée avec expérience et diplômée – Tél : 0697.73.55.03 – 0541.03.37.67

■ Clinique cherche femme de ménage et agent niveau 3 AS – Tél : 0782.63.37.72

■ Je cherche un emploi comme peintre qualifié. J'ai une expérience de 7 ans. Contacter : 0555.56.69.72

LOCAUX

■ Vente hôtel vue sur mer situé à Corales Plage – Oran – Nous contacter : 0560.08.64.95

■ A louer un local situé à AADL Messergnine Oran, Boulevard CGC. Contact : 0553.01.03.53

TERRAINS

■ Vente d'un terrain de 2.000 m², bien situé à la zone des sièges USTO-Oran, avec 3 façades. Nous contacter : 0560.08.64.95

DIVERS

■ A louer licence de café à Oran. Contacter - 0779.50.17.15

TF1

22.15 Esprits criminels



Série policière - Etats-Unis - 2017
Saison 13 - Episode 8/22

- Mon heure de gloire
Avec Kirsten Vangsness, Matthew Gray Gubler, Joe Mantegna
Emily Prentiss et ses coéquipiers sont appelés à Miami pour enquêter sur une série de vols et de meurtres commis près d'une université. L'agresseur vise des jeunes femmes. L'affaire se complique quand le tueur s'en prend également à un homme, en pleine rue.

•2

20.10 Envoyé spécial



Présenté par Élise Lucet

«Cocaïne au volant : le nouveau fléau» : Après l'accident provoqué par Pierre Palmade, enquête sur ces consommateurs de cocaïne et autres stupéfiants qui prennent le volant sans réaliser les risques qu'ils encourrent et le danger qu'ils représentent pour les autres automobilistes. En 2022, plus de 700 personnes auraient perdu la vie à la suite d'accidents impliquant la prise de drogues.

TF1

20.10 Le grand concours



Saison 22 - Episode 3
- Spécial humoriste

Présenté par Arthur

Après Cartman, Artus, Walter et Tanguy Pastureau, qui se sont imposés lors des précédentes éditions du jeu spécial humour, qui soulèvera le trophée du «Grand concours» ? Combiner bonne humeur, mauvaise foi et connaissances pour atteindre la finale. Qui sera capable de répondre correctement aux questions dans des domaines variés dans le temps imposé ?

•2

20.10 Capitaine Marleau



Série policière - France - 2021
Saison 4 - Episode 1

Avec Corinne Masiero, Arnaud Ducret, Béatrice Dalle

Eva, une vieille connaissance de Marleau, est accusée de meurtre. La victime ? François Mendieta, le patron d'une pêcherie de Royan. La capitaine doit composer avec Alex Weller, un flic renommé que le procureur a co-saisi, et qui semble enquêter à charge. Entre trafic de cigarettes, précarité et revanche sociale, les mobiles fleurissent autour des habitants d'un quartier menacé de destruction.

•3

20.10 Le mensonge



Série dramatique - France - 2020
Saison 1 - Episode 1/4

- La chute
Avec Daniel Auteuil, Catherine Alric, Grégoire Bonnet, Charlie Bruneau
Sur le plan privé comme professionnel, Claude Arbona, médecin radiologue, maire de Castel-sur-Mer, est un exemple de réussite sociale. Alors qu'il se destine à devenir sénateur et qu'il reçoit le titre de chevalier de l'Ordre des palmes académiques, il est emmené pour être placé en garde à vue, à la suite d'une plainte de la part de son fils à Melun.

CINE + PREMIER

19.50 Old Henry



Western - Etats-Unis - 2021

Avec Tim Blake Nelson, Scott Haze, Gavin Lewis, Trace Adkins

En 1906, dans le territoire de l'Oklahoma, Henry McCarthy, veuf, travaille dur la terre avec son fils Wyatt et son beau-frère Al. Un matin, son attention est attirée par un cheval errant seul au loin. Il le rattrape et découvre un homme gravement blessé par balle et détenteur d'une sacoche pleine d'argent.

JEUDI

•6

20.10 Pékin express



Saison 17 - Le choix secret

Présenté par Stéphane Rotenberg

Pour cette dernière étape paraguayenne, les binômes quittent Asuncion. Une nouvelle règle corse la première épreuve d'auto-stop: la voiture magique, qui permet au duo réussissant à la trouver sur le bord de la route, de se qualifier directement pour l'épreuve d'immunité. Lors de leur trajet en direction de Ciudad del este, les participants répondent ensuite à des questions de culture générale sur le Brésil.

RTL 9

19.55 Un voisin trop parfait



Thriller - Etats-Unis - 2015

Avec Jennifer Lopez, Ryan Guzman, John Corbett, Ian Nelson

Claire Peterson doit prochainement divorcer de son mari Garrett. Elle tente de refaire sa vie en compagnie de Kevin, son fils adolescent. Un matin, elle fait la connaissance de Noah Sandborn, le neveu d'un de ses voisins, qui sympathise très vite avec Kevin.

CANAL+

20.09 The English



Série Western - Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2022
Saison 1 - Episode 1/6

Avec Emily Blunt, Chaske Spencer, Stephen Rea, Valérie Pachner

En 1890, dans l'Oklahoma les soldats de l'armée américaine ont abattu le chef indien Faucon Filant responsable d'avoir mené la bataille de Fetterman quelques années plus tôt. Ancien éclaireur ayant servi dans la cavalerie, Eli Whipp retourne dans le Nebraska auprès du peuple Pawnee dont il est issu.

CINE + FRISSON

19.50 Van Helsing



Film d'aventures - Etats-Unis - République tchèque - Roumanie - 2004

Avec Hugh Jackman, Will Kemp, Kate Beckinsale, Richard Roxburgh

Au XIXe siècle, mi-scientifique, mi-aventurier, Van Helsing traque les créatures démoniaques à travers l'Europe de l'Est pour le compte du Vatican. Il n'a qu'un objectif : éradiquer le Mal. Sa nouvelle mission l'amène en Transylvanie où règne en maître le comte Dracula.

•3

VENDREDI

•6

20.10 Le grand échiquier



Présenté par Claire Chazal

Pour cette édition consacrée à Versailles et célébrant la nature, Claire Chazal reçoit Julien Clerc, Nicola Sirkis et son groupe Indochine, Benjamin Biolay, Julie Gayet, Alexandre Tharaud, Renaud Capuçon, Mathieu Herzog, Marion Barbeau. Les meilleures danseuses de hip-hop sont aussi au rendez-vous, tout comme le rappeur Dosseh, la Franco-Algérienne Souad Massi et la jeune Santa.

CINE + PREMIER

19.50 Dune



Film de science-fiction - Etats-Unis - Canada - Hongrie - Grande-Bretagne - 2021

Avec Timothée Chalamet, Rebecca Ferguson, Oscar Isaac

En 10191, Chani, assiste, comme son peuple, au pillage de sa planète désertique, Arrakis, par les puissants Harkonnen, qui, depuis des années, en extraient la précieuse épice, qui les a rendus extrêmement riches. Récemment, sur un ordre de l'empereur Padishah Shaddam IV, ordre a été donné aux armées Harkonnen de quitter rapidement Arrakis.

CANAL+

20.11 Thor : Love and Thunder



Film fantastique - Etats-Unis - Australie - 2022

Avec Natalie Portman, Russell Crowe, Christian Bale, Tessa Thompson

Après une longue traversée du désert qui l'a laissé épuisé et a couté la vie à sa fille, Gorr cherche de l'aide auprès de Rapu. Accueilli avec mépris par la divinité, Gorr s'empare d'une puissante épée et tue Rapu. Longtemps après, Thor, toujours accompagné par son fidèle Korg et par les Gardiens de la Galaxie, songe, entre deux combats galactiques, à se retirer du monde.

CINE + FRISSON

19.50 Apollo 18



Film de science-fiction - Etats-Unis - Canada - 2011

Avec Warren Christie, Lloyd Owen, Ryan Robbins, Michael Kopsa

En 1974, les astronautes Anderson, Walker et Grey participent à une mission spatiale classée top secret. Leur projet consiste à installer sur la Lune un radar pour surveiller les activités russes. Grey reste dans la navette, alors que les deux autres alunissent. Durant la nuit, dans le module, Anderson et Walker entendent des bruits étranges.

Bélier 21-03 au 20-04

Vous vous sortez d'une situation inhabituelle que vous connaissez pour l'avoir déjà vécue. Vous retrouvez peu à peu vos points de repère.

Taureau 21-04 au 21-05

Une importante décision sera prise en toute connaissance de cause. Des répercussions positives s'en suivront pour votre entourage et vous aurez la chance de pouvoir profiter tout de suite de ces nouvelles dispositions.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous aurez la désagréable impression déjà vécue d'une trop longue attente inutile. Vous aurez raison de croire que rien ne se réalise sans peine.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous allez devoir discuter ferme pour vous faire entendre de votre partenaire ou d'une connaissance au sujet d'une affaire de cœur. Ne prenez pas de décision à la hâte.

Lion 23-07 au 23-08

Ne vous laissez pas emporter par la colère pour de petits détails sans importance.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous avez l'occasion inespérée de pouvoir facilement résoudre un problème qui vous préoccupe depuis un certain temps.

Balance 24-09 au 23-10

La chance sera tout prêt de vous.

Scorpion 24-10 au 22-11

C'est une lourde tâche que de vouloir prendre en charge ceux pour qui on nourrit des sentiments profonds.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous aurez une pensée pour quelqu'un que vous pensiez avoir oublié.

Capricorne 22-12 au 20-01

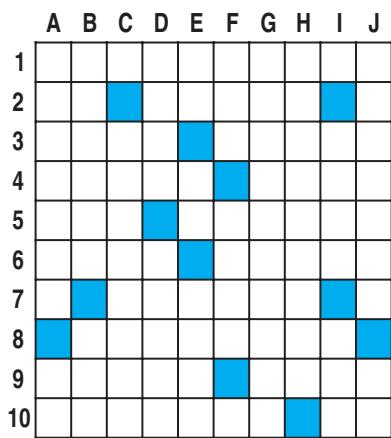
N'hésitez pas à utiliser votre pouvoir de persuasion pour obtenir ce que vous voulez, même s'il s'agit d'une personne importante.

Verseau 21-01 au 18-02

Il y aurait beaucoup à dire sur un sujet très épique.

Poissons 19-02 au 20-03

Faites très attention à certains signes et indices révélateurs toute la semaine.



- Horizontalement:**
- Expulsion musclée de toto et ses frères.
 - Lieu de formation du Nil Blanc Faciles.
 - Conseillère intime. File.
 - Se disent au féminin. De bon ton.
 - Parfois en chemise en cuisine ! Espèrent récolter.
 - L'un et l'autre en somme. Chien... d'une humeur de chien !
 - Ordre de services.
 - On y entre chez lui toujours comme bon nous semble ?
 - Idéal aux beaux-arts. Mélange de boue.
 - Vastes. Réservé aux élus.
- Verticalement:**
- Assemblée à neuf. Symbole de métal.
 - Roue à monter. Sourd et pas poli.
 - Eclaire.
 - Effet de serre montant. Gaz.
 - A chaque un, sa place ! Tenues en laisse.
 - Demeure assistée. Mal exprimée.
 - Rengaines.
 - Ocupées à leur tour !
 - Mince alors ! A très court terme.
 - On peut être son fan mais pas mordu d'elle. Conjonction.

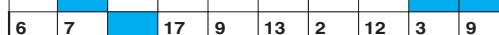
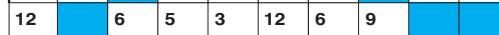


AJONC - ANGE - AZUR - BOUCAN - BOUDER - BOULOT - BROUILLER - CAFE - CARPE - CERF - CLUB - FETER - FOIE - FONCIER - FORER - GARE - GRATIN - GROOM - HEURE - IDEE - INTERET - JAMAIS - LIEU - LUSTRE - MARCHE-MARE - NOUGAT - ORAGE - OUTRAGEUSEMENT - PAIN - PANTIN - PAUVRETE - PION - PRESSER - RUELLE - SUPER - SINCEREMENT - SUER - TERME - TISSU - TONG - TROU - VANNE - VERGER.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

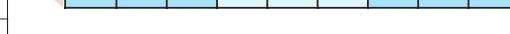
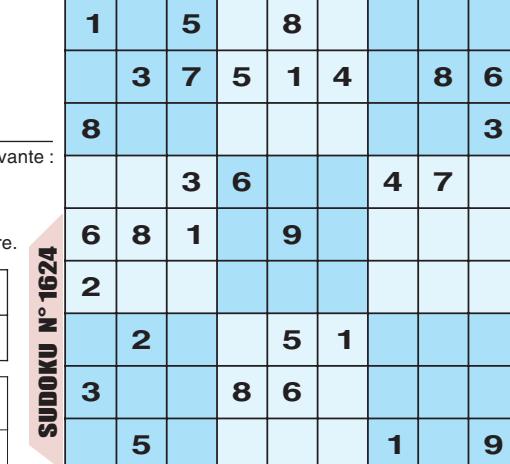
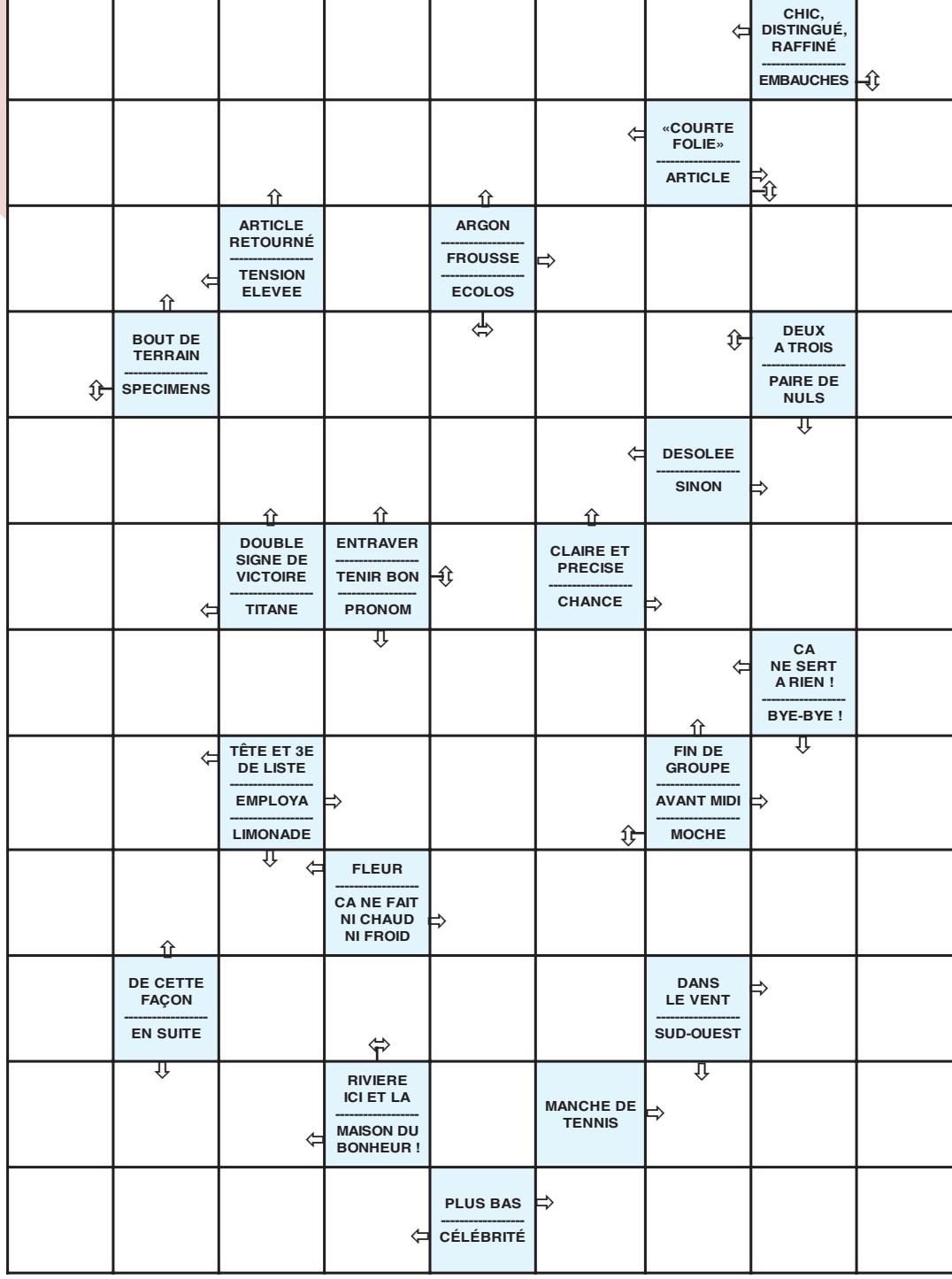
- Mon 1er est une conjonction.
- Mon 2e signifier enfila.
- Mon 3e, c'est le bon vouloir.

Mon tout, c'est quitter son pays pour s'établir dans un autre.

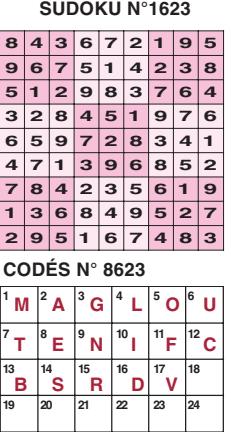


Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHES N° 8624



LES SOLUTIONS



CODÉS N° 8623

FOUILLIS N° 8623:

SOUHAIT (Soûl - Haïti)



10 ERREURS



**Etats-Unis :
plus de
15,5 millions
d'enfants
infectés par
le Covid-19**



Plus de 15,5 millions d'enfants aux Etats-Unis auraient été testés positifs au coronavirus depuis le début de la pandémie, selon le dernier rapport de l'Académie américaine de pédiatrie (AAP) et de l'Association des hôpitaux pour enfants. Plus de 66.000 de ces cas ont été ajoutés au cours des quatre dernières semaines, selon le rapport.

Plus de 13.000 cas de COVID-19 chez les enfants ont été signalés au cours de la semaine qui s'est achevée le 23 mars. Au cours des six derniers mois, le nombre hebdomadaire de cas d'enfants signalés aux Etats-Unis s'est stabilisé à une moyenne d'environ 30.000 cas, selon le rapport.

Les cas signalés représentent probablement un «sous-dénombrément substantiel» des cas de COVID-19 chez les enfants. Il est nécessaire de recueillir davantage de données spécifiques à l'âge pour évaluer la gravité de la maladie liée aux nouveaux variants ainsi que les effets potentiels à plus long terme, estiment les auteurs du rapport. Il est important de reconnaître que la pandémie a des effets immédiats sur la santé des enfants, mais nous devons surtout identifier et traiter les effets à long terme sur le bien-être physique, mental et social de cette génération d'enfants et de jeunes, a indiqué l'AAP.

EDITORIAL

Par El-houari Dilmî

La chaîne TV française France 24 a été interdite

de diffusion au Burkina Faso. Quelques jours auparavant, le Premier ministre du Gabon, dans un entretien accordé à cette même chaîne, s'est dit «très étonné» qu'on demande aux Africains de se justifier sur l'Ukraine. Le média télévisuel français suscite le courroux de beaucoup de pays africains, y compris l'Algérie, souvent attaquée par cette chaîne sur instigation de qui l'on sait. Depuis plusieurs années déjà, les dérapages contrôlés des médias hexagonaux nourrissent le sentiment anti-Français, meilleur catalyseur des mobilisations de rue dans de nombreux pays africains. L'on sait bien que l'information est une redoutable arme de «subversion massive», la preuve que des journalistes -ou présentés comme tels-, en poste dans des capitales africaines, sont utilisés comme des «fixeurs» au service de leurs représentations diplomatiques.

Dans une allocution à l'occasion du débat de haut niveau du Conseil de sé-

DÉRAPAGES CONTRÔLÉS

curité sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent à travers le renforcement de la coopération entre l'ONU, les organisations et mécanismes régionaux, le président Abdelmadjid Tebboune a affirmé, mardi, que l'Algérie poursuivait ses efforts pour «soutenir ses voisins et les pays africains dans leur lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent». Au même moment, les autorités burkinabè ont ordonné l'arrêt des émissions de France 24 à la suite d'un entretien avec le chef de la branche nord-africaine du groupe d'Al-Qaïda, Aqmi.

Pour le ministre burkinabè de la Communication, «France 24 n'est pas seulement le porte-parole de ces terroristes, mais pire, elle offre un espace de légitimation des actions terroristes et des discours de haine». Les responsables du média français ont beau s'indigner que la chaîne soit présentée sous les traits «d'une agence de communication pour ces terroristes», il était dit que personne ne peut cacher le soleil avec un tamis...

Le Quotidien D'ORAN

Edition Nationale d'Information

Otan : la Suède et la Finlande vont devenir des «cibles légitimes» pour Moscou

La Finlande et la Suède vont devenir des «cibles légitimes» de «représailles» de la Russie une fois qu'elles seront membres de l'Otan, a mis en garde mardi l'ambassadeur russe à Stockholm.

«Après l'adhésion de la Finlande et de la Suède, la longueur totale des frontières entre la Russie et l'Otan va presque doubler», fait valoir l'ambassadeur Viktor Tatarintsev dans un texte mis en ligne sur le site de la mission russe en Suède. «S'il semble encore à quelqu'un que cela améliorera d'une manière ou d'une autre la sécurité de l'Europe, soyez certains que les nouveaux membres du bloc hostile deviendront une



cible légitime pour les mesures de représailles russes, y compris celles de nature militaire», avertit le diplomate dans un long réquisitoire contre l'adhésion à l'alliance. L'avertissement intervient alors

que Moscou avait semblé mettre de côté ces derniers mois les menaces visant les deux capitales nordiques depuis leur décision historique en mai dernier de demander à adhérer à l'alliance atlantique.

Nigeria : la fièvre de Lassa fait 142 morts depuis le début de l'année

Le nombre de décès causés par la fièvre de Lassa au Nigeria est passé à 142 depuis le début de l'année, ont annoncé mardi les autorités sanitaires du pays le plus peuplé d'Afrique. Dans sa dernière mise à jour sur la fièvre de Lassa, le Centre nigérian de contrôle des maladies (NCDC) a déclaré que cette fièvre hémorragique virale s'était jusqu'à présent propagée dans 23 Etats, avec un total de 784 cas confirmés depuis janvier. Malgré le renforcement des mesures prises par le gouvernement pour limiter les infections, au moins 97 des 774 zones administratives du pays ont enregistré au moins un cas confirmé depuis le début de l'année, a indiqué le NCDC, qui a estimé le taux de létalité de la maladie à 18,1 %.

La fièvre de Lassa est causée par le virus Lassa, que les humains contractent généralement après avoir été exposés à des aliments ou à des ustensiles ménagers contaminés par l'urine ou les matières fécales de rats mastomys infectés.

Cette maladie est endémique au sein des po-

pulations de mastomys de certaines parties de l'Afrique de l'Ouest, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dans certains cas, la fièvre de Lassa présente des symptômes similaires à ceux du paludisme, qui apparaissent entre une et trois semaines après l'exposition au virus. Dans les cas bénins, la maladie provoque de la fièvre, de la fatigue, une faiblesse générale et des maux de tête.

Publicité

CHALLENGE ARAVAN
ZIBAN
18 MARCH-20 MAY 2023
BISKRA

القرض الشعبي الجزائري | ٥٣٠٨٤٦٥٧٥٩٥ | ٢٠٢٣

CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE

0541477334 | biskra.reads07@gmail.com | بسكرة تقرأ

ANEP Gratuit | Le Quotidien d'Oran 30/03/2023

**Trois ans après
l'apparition du
Covid, le Brésil
passe le cap des
700.000 morts**



Le Brésil a passé mardi le cap des 700.000 morts du Covid-19, trois ans après le premier décès dû à la pandémie qui allait faire du pays latino-américain le deuxième Etat le plus endeuillé au monde, a annoncé le ministère de la Santé.

Le premier décès au Brésil, celui d'une quinquagénaire de São Paulo (sud-est), était survenu le 12 mars 2020, marquant le début d'une longue crise sanitaire qui allait submerger les hôpitaux, morgues et cimetières du pays. Seuls les Etats-Unis ont enregistré un pire bilan, avec 1,1 million de décès, d'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'épidémie a fait au moins 6,8 millions de morts dans le monde.

La gestion de la crise du Covid au Brésil a été marquée par un grand nombre de polémiques entre les milieux scientifiques notamment et l'ancien président d'extrême droite Jair Bolsonaro. Celui-ci a longtemps dit que le Covid était une «grippette», préconisé des traitements inefficaces et s'est opposé à la vaccination. Il a refusé de confiner la population au nom de la préservation de la première économie d'Amérique latine, tout en multipliant les bains de foule, le plus souvent sans masque.